

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1998 B 11730 Numéro SIREN : 662 006 170 Nom ou dénomination : PIERRE FABRE SA

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 46642



Pierre Fabre

Etats financiers consolidés

31 décembre 2020

**Certifié Conforme
Le Directeur Général**

DocuSigned by:

0A81471010684F2...

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Produits des activités ordinaires	5.1	2 269,3	2 432,1
Production stockée et immobilisée		0,5	(21,8)
Achats consommés		(279,4)	(292,6)
Autres charges externes		(919,6)	(1 014,5)
Charges du personnel		(764,0)	(815,4)
Impôts et taxes		(40,5)	(38,4)
Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation		50,1	36,2
Variation des amortissements, dépréciations et provisions		(136,0)	(120,8)
Résultat Opérationnel Courant	5.2	180,4	164,9
Autres produits et charges opérationnels		(2,0)	(39,8)
Résultat Opérationnel	5.2	178,4	125,1
Coût de l'endettement financier net		(10,2)	(7,7)
Autres produits et charges financiers		(14,4)	(1,3)
Résultat Financier	5.4	(24,6)	(8,9)
Résultat avant Impôts et sociétés mises en équivalence		153,8	116,2
Impôts sur les résultats	5.5	(48,7)	(30,3)
Quote-Part Résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,1)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		105,0	85,9
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>		<i>103,8</i>	<i>84,7</i>
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>1,2</i>	<i>1,2</i>

Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	105,0	85,9
Gains et (pertes) actuariels	(13,1)	(34,3)
Effets d'impôt	3,4	8,7
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global	(9,7)	(25,6)
Variation de juste valeur des instruments de couverture	0,7	(0,4)
Ecart de conversion	(10,1)	(11,5)
Effets d'impôt sur les produits et charges constaté(e)s directement en capitaux propres	(0,1)	3,0
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global	(9,6)	(8,9)
Total de l'état du résultat global	85,7	51,4
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>	84,5	50,1
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,2	1,3

Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	Decembre 2020	Decembre 2019
Ecart d'acquisition	6.1	12,9	13,7
Immobilisations incorporelles	6.1	262,8	260,8
Immobilisations corporelles	6.1	380,2	479,6
Droits d'utilisation sur contrats de location	6.1	114,8	93,4
Participations dans des sociétés mises en équivalence	6.5	3,0	2,9
Actifs financiers non courants	6.5	17,7	11,2
Autres actifs non courants	6.3	6,9	3,0
Impôts différés actifs	6.6	96,2	103,8
ACTIFS NON COURANTS		894,4	968,4
Stocks	6.3	373,2	369,1
Clients et comptes rattachés	6.3	268,6	261,1
Impôts sur les bénéfices	6.6	61,4	53,1
Actifs financiers courants	6.5	4,1	5,1
Autres actifs courants	6.3	154,7	112,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	531,3	373,1
Actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾		-	64,4
ACTIFS COURANTS		1 393,3	1 238,6
TOTAL DE L' ACTIF		2 287,7	2 207,0
Capital		272,4	272,4
Primes		17,5	17,5
Autres réserves consolidées et résultat		533,4	455,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe		823,3	745,1
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		5,9	9,1
CAPITAUX PROPRES	6.2	829,2	754,3
Emprunts et dettes financières non courants	6.5	63,9	130,2
Dettes locatives non courantes	6.5	91,7	63,7
Autres passifs financiers non courants	6.5	16,0	99,6
Provisions pour risques et charges non courants	6.4	303,2	295,8
Autres passifs non courants	6.3	15,7	41,9
Impôts différés passifs	6.6	4,4	4,9
PASSIFS NON COURANTS		494,7	636,1
Emprunts et dettes financières courants	6.5	86,9	82,8
Dettes locatives courantes	6.5	31,4	31,2
Autres passifs financiers courants	6.5	103,2	15,1
Provisions pour risques et charges courants	6.4	47,0	43,9
Fournisseurs et comptes rattachés		344,9	292,4
Impôts sur les bénéfices	6.6	33,9	41,2
Autres passifs courants	6.3	316,5	285,6
Passifs destinés à être cédés ⁽¹⁾		0,0	24,4
PASSIFS COURANTS		963,7	816,6
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 287,7	2 207,0

(1) Le Groupe était engagé fin 2019 dans le processus de cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois (voir note 2.3). Les actifs et passifs relatifs à cette branche d'activité étaient par conséquent présentés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2019.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Autres réserves consolidées et résultats	Eléments constatés directement en capitaux propres	Part attribuable		Total des Capitaux Propres
						aux actionnaires du Groupe	aux participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 décembre 2018	272,4	17,2	(81,5)	601,7	(98,7)	711,0	9,5	720,5
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2019 ⁽¹⁾				(13,2)		(13,2)		(13,2)
Au 1^{er} Janvier 2019	272,4	17,2	(81,5)	588,5	(98,7)	697,8	9,5	707,3
Résultat de l'exercice				84,7		84,7	1,2	85,9
Autres éléments du résultat global					(34,6)	(34,6)	0,1	(34,4)
Dividendes versés				(6,4)		(6,4)	(1,7)	(8,1)
Variation des actions propres	0,0	0,3	0,0			0,3		0,3
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(1,8)		(1,8)		(1,8)
Autres variations				5,0	0,0	5,0	0,0	5,1
Au 31 décembre 2019	272,4	17,5	(81,5)	670,0	(133,2)	745,1	9,1	754,3
Résultat de l'exercice				103,7		103,7	1,2	104,9
Autres éléments du résultat global					(19,4)	(19,4)	(0,4)	(19,8)
Dividendes versés				(11,2)		(11,2)	(1,2)	(12,4)
Variation des actions propres			(6,1)			(6,1)		(6,1)
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(6,9)		(6,9)		(6,9)
Autres variations ⁽³⁾				(9,3)	27,3	18,0	(2,8)	15,1
Au 31 décembre 2020	272,4	17,5	(87,6)	746,2	(125,3)	823,2	5,9	829,1

⁽¹⁾ Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 – Contrats de location et l'interprétation IFRIC 23 – Positions fiscales incertaines au 1er janvier 2019. L'adoption de ces textes s'est traduite par un impact de -13,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

⁽²⁾ Les engagements d'achats d'actions incluent les engagements de rachats d'actions dans le cadre du programme d'actionnariat salariés (-8,4 millions d'euros en 2020 et -0,2 millions d'euros en 2019) ainsi que les promesses d'achats faites aux actionnaires minoritaires (+1,6 millions d'euros en 2020 et -1,6 millions d'euros en 2019).

⁽³⁾ Les autres variations au 31 décembre 2020 comprennent notamment l'effet du recyclage en résultat des pertes de change accumulées en réserves de conversion pour 17,4 millions d'euros suite à la cession des filiales en Argentine et au Vietnam (voir note 2.4) ainsi que le reclassement de l'hyperinflation en Argentine de réserves à réserves de conversion pour +8,9 millions d'euros. Les autres variations au 31 décembre 2019 intègrent 4,9 millions d'euros de retraitement d'hyperinflation en Argentine.

Tableaux de flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat net consolidé	105,0	85,9
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	0,1	
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	136,1	138,0
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôt	(23,4)	(2,3)
Variation des impôts différés	7,9	(15,0)
Variation des provisions	(4,0)	(0,8)
Autres éléments	9,5	(2,4)
Marge brute d'autofinancement	231,2	203,4
Variation des stocks	(10,5)	(0,5)
Variation des clients et comptes rattachés	(19,0)	53,5
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	33,6	(5,9)
Variation des autres actifs et passifs non courants et courants	(31,7)	16,4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽¹⁾	203,6	266,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(73,7)	(151,6)
Acquisition d'investissements financiers ou de réseaux de distribution		(0,5)
Acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente	(0,0)	(0,1)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	74,3	3,3
Variation des autres immobilisations financières	0,0	(0,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0,6	(148,9)
Dividendes versés aux actionnaires		
- aux actionnaires du Groupe	(11,2)	(6,4)
- aux actionnaires minoritaires	(1,2)	(1,7)
Nouveaux emprunts non courants et courants	11,2	0,0
Remboursements d'emprunts non courants et courants	(49,5)	(64,5)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers non courants et courants	(3,0)	(1,2)
Variation des actions propres	(6,1)	0,0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(59,8)	(73,7)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	12,4	(1,0)
Variation nette de la trésorerie	156,9	43,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373,1	304,2
Découverts bancaires	(29,7)	(4,0)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	343,4	300,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	531,3	373,1
Découverts bancaires	(31,0)	(29,7)
TRESORERIE A LA CLOTURE	500,3	343,4

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles 2020 incluent -59,9 millions d'euros d'impôts payés (32,8 millions en 2019), 15,0 millions d'euros de frais financiers versés (7,9 millions en 2019) et 0,2 millions d'euros de produits financiers reçus des placements de trésorerie et des instruments de couverture (0,2 millions en 2019).

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE.....	8
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
2.1 COVID-19.....	8
2.2 CESSIION DES MARQUES GALENIC ET ELANCYL	9
2.3 CESSIION DU SITE DE PAU ET DE L'UNITE DE FABRICATION DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.....	9
2.4 CESSIION DES FILIALES EN ARGENTINE ET AU VIETNAM.....	9
2.5 RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU CREDIT SYNDIQUE	9
2.6 CESSIION BAIL DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE LANGLADE	10
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	11
3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	13
4.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	13
4.2 REGLES DE PRESENTATION	13
4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES	14
5. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	14
5.2 RESULTAT OPERATIONNEL	15
5.3 INFORMATION SECTORIELLE	18
5.4 RESULTAT FINANCIER	19
5.5 IMPOT SUR LES SOCIETES.....	19
6. NOTES ANNEXES DU BILAN	21
6.1 ACTIFS IMMOBILISES	21
6.2 CAPITAUX PROPRES.....	29
6.3 ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	30
6.4 PROVISIONS	32
6.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	35
6.6 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS.....	41
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	42
8. PARTIES LIEES.....	43
9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	43

1. Informations sur la Société

La société Pierre Fabre S.A. est une entreprise du secteur pharmaceutique et cosmétique dont le siège social est 12 avenue Hoche 75008 Paris et dont le numéro SIREN est 662 006 170 (immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris).

L'exercice fiscal a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 5 mars 2021. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 12 mai 2021.

Les états financiers consolidés sont intégrés dans les comptes consolidés de Pierre Fabre Participations SAS, qui détient 78,15 % du capital de Pierre Fabre S.A. au 31 décembre 2020.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont fortement perturbé les opérations du Groupe au cours de l'année, et affectent les états financiers consolidés.

Pour s'adapter au contexte sanitaire, l'entreprise a réduit volontairement sa capacité de production d'environ 60% de mars à mai 2020, de façon à garantir la sécurité sanitaire de ses collaborateurs. Les périodes de confinement qui se sont succédées partout sur la planète, ont conduit à une réduction de l'activité hors officine. Bien que les officines de pharmacies soient demeurées ouvertes, leur activité a été altérée pour tous les produits de santé familiale et de dermo-cosmétique, en raison de la concentration des équipes sur les malades de l'épidémie de Covid-19, du ralentissement de l'activité des médecins, et de l'absence de pathologies hivernales. Les essais cliniques ont également été retardés du fait de l'activité modifiée des structures de soins. Le Groupe a toutefois réussi à maintenir le résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies (annulation de déplacements et de séminaires, ajournement d'investissements publicitaires et promotionnels, ...) et à la réalisation d'opérations de cessions. Enfin, l'accès à la liquidité a été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué et au programme de cession des créances.

Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes des états financiers sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise, en particulier :

- Des tests de dépréciation des actifs incorporels ont été réalisés.
- Les coûts liés à la sous-activité ont été exclus de la valorisation des stocks.
- Les dépréciations des créances clients intègrent des risques de défauts futurs sur le portefeuille clients liés au contexte économique incertain.
- Les provisions pour retours de produits ont été revues.
- Les indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi ont été comptabilisées en autres produits d'exploitation.

2.2 Cession des marques Galénic et Elancyl

Deux accords séparés de cession des marques Galénic et Elancyl ont été conclus le 31 octobre 2020 avec le groupe chinois Yatsen pour Galénic et le groupe espagnol Cantabria Labs pour Elancyl. La reprise des deux marques par Yatsen et Cantabria Labs se fait progressivement depuis le 1er novembre 2020 (pour Galénic en Chine et Elancyl en Espagne) jusqu'au printemps 2021 selon les marchés. A plus long-terme, Pierre Fabre continuera à fabriquer les produits des 2 marques et assurera le développement des futures innovations de Galénic pour le compte de Yatsen.

Ces cessions ont généré un gain de 25,6 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020. Le Groupe a par ailleurs reçu 10% des titres (équivalent à 2 millions d'euros) de la société Yalenic, filiale singapourienne de Yatsen en charge de la commercialisation et de la distribution des produits Galénic à travers le monde.

2.3 Cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois

Le 30 novembre 2020, le Groupe a cédé à l'entreprise luxembourgeoise de sous-traitance industrielle Fareva son site de production pharmaceutique de Pau, son unité de production de produits « biologiques » de Saint-Julien-en-Genevois et son atelier-pilote de produits injectables stériles situé à Toulouse. Les 255 collaborateurs du site de Pau et de l'unité de production de Saint-Julien ont rejoint le groupe Fareva à la date de cession. Le déménagement des installations de l'atelier-pilote de Toulouse vers le site de Pau est prévu au cours du premier trimestre 2022, Pierre Fabre continuant à en assurer le fonctionnement jusqu'à la fin de l'année 2021.

L'opération s'est traduite par une plus-value de cession de 18,3 millions d'euros dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Les actifs et passifs relatifs à cette branche d'activité étaient présentés en actifs et passifs destinés à être cédés à la clôture 2019.

2.4 Cession des filiales en Argentine et au Vietnam

Le 31 juillet 2020, Pierre Fabre a signé un accord stratégique avec le laboratoire pharmaceutique argentin Sidus. Cet accord confère à Sidus la distribution exclusive de l'ensemble des produits du Groupe en Argentine et en Uruguay, à l'exception des nouveaux produits en oncologie. Il porte également sur la reprise par Sidus du site industriel de Virrey del Pino (région de Buenos Aires), spécialisé dans la production d'un principe actif d'origine animale utilisé dans la composition de l'anti-arthrosique Structum. Les 80 salariés de la filiale commerciale et les 75 salariés du site industriel ont rejoint les effectifs de Sidus à la date de reprise des activités. Cette opération s'est traduite par une perte de 14,8 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020.

Le 31 juillet 2020, le Groupe a également cédé sa filiale Pierre Fabre Vietnam à Asia Chemical Corporation. Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés 2020. En amont de cette opération, le Groupe avait racheté le minoritaire de Pierre Fabre Vietnam.

2.5 Renouvellement et extension du crédit syndiqué

Le crédit syndiqué de 400,0 millions d'euros constituant la principale source de financement du Groupe avait été amendé le 25 mai 2018 pour une durée de 5 ans. PIERRE FABRE SA disposant de la faculté de solliciter l'accord des banques pour augmenter la durée du crédit de deux fois un an, respectivement au premier et au second anniversaire de la signature, la durée du crédit pouvant être étendue jusqu'au 25 mai 2025. PIERRE FABRE SA a exercé sa première option d'extension de maturité en 2019 et la seconde en 2020. Le pool bancaire a validé ces extensions de maturité du crédit syndiqué qui est dorénavant portée au 25 mai 2025.

De plus, le 17 décembre 2020, un nouvel avenant au crédit syndiqué a été mis en place avec une nouvelle capacité de financement de 100,0 millions d'euros dédiée aux projets de croissance externe du Groupe ainsi que le verdissement de ce même crédit syndiqué introduisant un mécanisme de bonus/malus basé sur la réduction d'émission de CO² et l'indicateur Green Impact Index en adéquation avec les engagements de la Green Mission Pierre Fabre.

2.6 Cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade

Le 30 septembre 2020, le Groupe a levé par anticipation une option d'achat de son crédit-bail sur l'ensemble immobilier de Langlade puis procédé à une cession bail de ce même ensemble. Cette opération s'est traduite par une perte de -5,8 millions d'euros, dont -3,1 millions d'euros en résultat financier. L'ensemble immobilier, auparavant comptabilisé en immobilisations corporelles, est désormais présenté en droit d'utilisation sur contrats de location.

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la société Pierre Fabre S.A. (la « Société »), ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Principes comptables

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 se synthétise comme suit :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2020	% d'intérêt 2019
PIERRE FABRE SOUTH AFRICA	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT ALGERIE	Algérie	IG	48,99	48,99
PIERRE FABRE PHARMA GMBH	Allemagne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOSMETIK GMBH	Allemagne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE AUSTRALIA	Australie	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE AUTRICHE	Autriche	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE SANTE BENELUX	Belgique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE BENELUX	Belgique	IG	99,98	99,98
LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL	Brésil	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE BULGARIE	Bulgarie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CANADA	Canada	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CHILE	Chili	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGAI) DERMO-COSMETIQUE CONSULTING CO.	Chine	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE KOREA	Corée	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE NORDIC	Danemark	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE IBERICA	Espagne	IG	100,00	100,00
GENESIS PHARMACEUTICAL	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PF @-COM	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMACEUTICALS	Etats-Unis	IG	99,98	99,98
ART & CARACTERE	France	IG	95,01	95,01
AWT	France	MEE	24,00	24,00
BATIGNOLLES SANTE BEAUTE	France	IG	99,98	99,98
CASTRES OLYMPIQUE	France	IG	100,00	100,00
CGX AERO	France	MEE	23,75	23,75
CGX SYSTEM	France	MEE	24,00	24,00
EAU THERMALE AVENE L'HOTEL	France	IG	99,98	99,98
EDITIONS PRIVAT	France	IG	100,00	100,00
FINANCIERE DE LA MICHONNE	France	IG	99,99	99,99
GFA EN DOYSE	France	IG	100,00	100,00
INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE	France	IG	100,00	100,00
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES A-DERMA	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES AVENE	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES DUCRAY	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES GALENIC	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES KLORANE	France	IG	99,98	99,98
LES THERMES D'AVENE	France	IG	99,98	99,98
MEME COSMETICS	France	MEE	13,69	13,69
ORFAGEN	France	IG	95,00	95,00
PIERRE FABRE SA	France	IG	Mère	Mère
PIERRE FABRE AGRONOMIE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMATOLOGIE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE FINANCE	France	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2020	% d'intérêt 2019
PIERRE FABRE MEDICAL DEVICES	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION	France	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE ORAL CARE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
RENE FURTERER	France	IG	99,98	99,98
SCA DU PRERENARD	France	IG	100,00	100,00
SCEA EN GOURAU EN SEGR	France	IG	100,00	100,00
SCI DU 46 AVENUE ALBERT 1ER	France	IG	100,00	100,00
SCI L'ECHAUGUETTE	France	IG	99,94	99,94
SNC DES EAUX D'AVENE	France	IG	100,00	100,00
TARN MEDIAS	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMAKA	Grèce	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE HELLAS	Grèce	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE HONG-KONG	Hong Kong	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA SRL	Italie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE ITALIA	Italie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE JAPON CO.	Japon	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE JAPON CO.	Japon	IG	49,99	49,99
PIERRE FABRE MOYEN ORIENT	Liban	IG	99,93	99,93
SIDOBRE Ré	Luxembourg	IG	100,00	100,00
SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE RANOPISO - SEAR	Madagascar	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MAROC	Maroc	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMA DE MEXICO	Mexique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEXICO	Mexique	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT POLSKA	Pologne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE POLSKA	Pologne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT PORTUGAL	Portugal	IG	100,00	100,00
REPREFAR PRODUTOS FARMACEUTICOS	Portugal	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE PORTUGAL	Portugal	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE LTD	Royaume Uni	IG	99,99	99,99
LLC PIERRE FABRE	Russie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGHAI) MEDICAL CO.	Shanghai	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SINGAPORE	Singapour	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA NORDEN	Suède	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA	Suisse	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE (SUISSE)	Suisse	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT SRO	Tchéquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE TCHEQUIE	Tchéquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT TUNISIE	Tunisie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION TUNISIE	Tunisie	IG	64,93	64,93
PIERRE FABRE ILAC	Turquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOZMETIK	Turquie	IG	99,98	99,98

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a procédé à la cession de Pierre Fabre Argentina, Rovafarm, Pierre Fabre Vietnam (voir note 2.4). Le Groupe a également procédé à la liquidation de Pierre Fabre Médicaments Algérie, sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

Le Groupe n'a enregistré aucune variation de périmètre au cours de l'exercice 2019.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

4.1 Bases de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2020 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendement d'IFRS 3 - Définition d'une activité qui vise à aider les préparateurs de comptes à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.
- Amendements d'IAS 1 et IAS 8 - Matérialité qui améliorent la définition de la matérialité afin de déterminer si une information doit être fournie dans les états financiers, ou si la façon dont elle est communiquée aboutit au même effet que si elle n'avait pas été communiquée.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2020.

4.2 Règles de présentation

Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro. Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciels sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres en écart de conversion. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les états financiers des filiales dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste sont retraités à l'aide d'un indice général des prix de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation pour refléter leur valeur réelle à la date de clôture. De même, l'état du résultat global est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires ne sont pas retraités puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 Jugements comptables et estimations significatives

La préparation des états financiers consolidés requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2020, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de l'appréciation des passifs éventuels ainsi que de la reconnaissance et l'évaluation des impôts différés.

5. Notes annexes du compte de résultat

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les revenus résultant des ventes de produits sont présentés en chiffre d'affaires net dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires du Groupe comprend les revenus des ventes de spécialités pharmaceutiques (médicaments et OTC), de produits dermo-cosmétiques, de produits finis ou principes actifs dans le cadre d'accord de sous-traitance industrielle, et enfin d'activités diversifiées.

Ces ventes sont enregistrées nettes des retours produits et des contreparties variables accordées aux clients. Les retours produits sont estimés sur la base de l'expérience passée en matière de retours, du cycle de vie des produits et des campagnes de retour attendues. Les contreparties variables incluent notamment les remises, les coopérations commerciales, les escomptes, les programmes de fidélisation et les montants versés ou dus aux organismes de santé dont le calcul est assis sur le chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable, en se basant sur l'expérience passée et les conditions contractuelles.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Chiffres d'affaires net	2 210,4	2 376,2
Produits des contrats de licences	28,9	22,6
Commissions perçues	24,8	28,2
Allocations promotionnelles	5,2	5,1
Produits des activités ordinaires	2 269,3	2 432,1

Les produits des contrats de licence intègrent en 2020 la facturation d'un jalon de 10 millions de dollars sur un contrat de licence.

Les allocations promotionnelles correspondent aux revenus perçus sur la promotion médicale effectuée pour le compte des distributeurs par les équipes de visiteurs médicaux de PIERRE FABRE MAROC et de PIERRE FABRE TUNISIE.

Les produits des activités ordinaires par zone géographique se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
France	791,3	879,1
Europe hors France	778,6	787,9
Asie & Océanie	315,7	329,9
Afrique & Moyen-Orient	137,3	156,5
Amérique centrale & du Sud	97,5	132,8
Amérique du Nord	99,9	96,6
Reste du Monde et façonnage	48,9	49,2
Groupe	2 269,3	2 432,1

5.2 Résultat opérationnel

Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Salaires	(546,2)	(584,3)
Charges sociales	(178,3)	(196,4)
Participation, intéressement et abondement	(30,5)	(26,9)
Indemnités de fin de carrière et assimilés	(9,0)	(7,8)
Charges de personnel	(764,0)	(815,4)

Le Groupe propose à ses salariés un plan d'actionnariat salariés, au travers d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) dénommé Actionnariat PIERRE FABRE, des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan épargne entreprise et plan épargne retraite collectif) ainsi qu'un compte épargne temps.

Les effectifs moyens du Groupe sur l'année 2020 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
France	5 772	6 177
International	4 519	4 792
Effectif moyen	10 291	10 969

Autres charges externes

Les autres charges externes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Sous traitance, Interimaires, Prestataires	(372,7)	(406,0)
Publicité, Sponsoring & Evènements	(169,7)	(185,6)
Honoraires	(86,9)	(82,2)
Transport	(54,9)	(60,5)
Redevances & commissions versés	(50,0)	(23,6)
Frais de déplacements & de missions	(36,6)	(89,8)
Documentations et études	(31,5)	(44,9)
Entretiens et maintenance	(25,6)	(25,5)
Autres	(91,8)	(96,5)
Autres charges externes	(919,6)	(1 014,5)

Impôts et taxes

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Enregistrements d'AMM et dépôt de brevet, licences, marques	(8,1)	(8,2)
Contribution Foncière des Entreprises	(7,5)	(6,3)
Taxes foncières	(6,6)	(5,4)
Impôts et taxes sur rémunérations	(4,8)	(5,4)
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	(3,5)	(3,6)
Autres	(9,9)	(9,5)
Impôts et taxes	(40,5)	(38,4)

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Crédit d'impôt recherche	28,1	33,2
Subventions d'exploitation	7,6	(0,4)
Gains/Pertes de change opérationnels	0,3	(2,7)
Autres	14,1	6,1
Autres produits et charges d'exploitation	50,1	36,2

Les subventions d'exploitation au 31 décembre 2020 correspondent aux indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19 (voir note 2.1).

Les gains et pertes de change opérationnels comprennent des pertes de change réalisées pour -2,6 millions d'euros en 2020 (-5,6 millions d'euros en 2019) et des gains de change latentes pour +2,9 millions d'euros en 2020 (+2,9 millions d'euros en 2019).

Variation des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Les variations des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles	(31,7)	(24,6)
Immobilisations corporelles	(67,7)	(73,0)
Droits d'utilisation	(34,8)	(35,8)
Provisions pour dépréciation des stocks	(1,3)	(0,0)
Provisions pour dépréciation des créances	(0,7)	1,2
Provisions pour risques et charges	0,3	11,4
Amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	(136,0)	(120,8)

Autres produits et charges opérationnels non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus et moins-values de cessions sur actifs (y compris frais de cession), les pertes de valeur sur les actifs, les coûts de restructuration (indemnités de rupture de contrats, coûts de réorganisation et dépréciations d'actifs), les coûts des opérations M&A et tout élément significatif inhabituel, anormal et peu fréquent.

Les autres produits et les charges opérationnels non courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Coûts des plans de restructuration et de transformation	(35,8)	(28,5)
Plus ou moins-values de cessions sur actifs	25,8	
Pertes de valeurs sur les actifs	(4,1)	(5,6)
Autres	12,1	(5,6)
Autres produits et charges opérationnels	(2,0)	(39,8)

Le Groupe a mis en place un plan de départ anticipé à la retraite en France en 2019. Une provision de 23,3 millions d'euros avait été comptabilisée en coûts de restructuration en 2019. Elle a été complétée en 2020 à hauteur de 19,8 millions d'euros afin de couvrir un nombre de départs plus importants que prévu. Les autres coûts de restructuration concernent des plans de départs individuellement non significatifs et des départs non remplacés en France et à l'international.

Les plus ou moins-values de cession sur actifs intègrent en 2020 la plus-value de cession de 25,6 millions d'euros sur la cession des marques GALENIC et ELANCYL (voir note 2.2), la plus-value de 18,3 millions d'euros sur la cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois (voir note 2.3) ainsi que la moins-value de -14,8 millions d'euros sur la cession des filiales en Argentine (voir note 2.4).

Les autres éléments incluent en 2020 une indemnité de 9,5 millions d'euros perçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux.

5.3 Information sectorielle

L'activité du Groupe est organisée autour des *business units* suivantes :

- *Dermo Cosmetic & Personal Care* qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de produits cosmétiques AVENE, DUCRAY, A-DERMA, PIERRE FABRE DERMATOLOGIE, Klorane, RENE FURTERER et ORAL CARE en France, Allemagne, Chine, Espagne, et Italie.
- *Medical Care* qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de médicaments de prescription et de produits de santé (médication familiale, spécialités remboursées ou OTC) en France, Allemagne, Autriche, Chine, Espagne, Italie et Suisse.
- *International export & e-business* qui regroupe les activités de commercialisation de produits cosmétiques et de médicaments sur les territoires autres que couverts par DCPC et MC, que cela soit par le biais des filiales du groupe ou par le biais de l'export direct.
- *Operations* qui regroupe les activités de production et de distribution de médicaments de prescription, de produits de santé et de produits cosmétiques commercialisés par le Groupe. Il inclut aussi les activités de façonnage industriel de médicaments ou de principes actifs pour des laboratoires tiers.

La mesure de la performance de chaque branche est basée sur le résultat opérationnel.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel par branche se présentent comme suit :

en millions d'euros	Au 31 décembre 2020					
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES ⁽¹⁾
Produit des activités ordinaires	2 269,4	604,6	741,5	854,1	48,6	20,5
Résultat Opérationnel Courant	180,3	108,9	145,5	235,4	-35,7	-273,8
Résultat Opérationnel	178,3	113,1	141,3	224,8	-26,9	-274,1

en millions d'euros	Au 31 décembre 2019					
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES ⁽¹⁾
Produit des activités ordinaires	2 432,1	603,8	832,7	921,2	50,1	24,3
Résultat Opérationnel Courant	164,9	90,3	173,2	201,7	-20,5	-279,8
Résultat Opérationnel	125,1	90,2	168,9	193,3	-21,1	-306,2

(1) Les autres éléments et les éléments non alloués comprennent les fonctions support, les activités de holding et les sociétés périphériques.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Coût de l'endettement financier brut	(5,3)	(6,2)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,7
Résultat des instruments financiers	(5,4)	(2,1)
Coût de l'endettement financier net	(10,2)	(7,7)
Variation de marché des instruments financier	1,9	(0,5)
Gains/Pertes de change sur flux financiers	(7,3)	4,2
Commissions financières	(2,9)	(3,0)
Variation de valeur des engagements sur titres Pierre Fabre SA	(3,6)	2,0
Autres résultats financiers	(2,5)	(4,0)
Autres produits et charges financiers	(14,4)	(1,3)
Résultat Financier total	(24,6)	(8,9)

En 2020, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 153.6 millions d'euros (contre 182 millions d'euros en 2019) s'élève à 2.87 % avant instruments dérivés (contre 2.09 % en 2019) et à 3.42 % après impact des instruments dérivés (contre 2.76% en 2019).

Le résultat de change comprend des pertes de change réalisées pour 4,0 millions d'euros (gains de 4,8 millions d'euros en 2019) et des pertes de change latentes pour -3,2 millions d'euros (pertes latentes de -0,6 millions d'euros en 2019).

Les commissions financières comprennent les commissions d'affacturage et primes d'assurance-crédit du programme de factoring déconsolidant pour 0,6 million d'euros (1,2 million d'euros en 2019), l'amortissement de frais de mise en place de crédits pour 1,0 million d'euros (0,5 million d'euros en 2019), les commissions d'engagement du crédit syndiqué pour 0,6 million d'euros (0,7 million d'euros en 2019), ainsi que le coût de la garantie de liquidité du FCPE d'actionnariat salarié pour 0.6 million d'euros (0,6 million d'euros en 2019).

La variation de l'engagement de liquidité du FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est liée à la revalorisation du titre dans le cadre de l'actionnariat salarié (voir note 6.5).

Les autres éléments du résultat financier comprennent notamment l'effet d'actualisation des engagements de retraite pour -1,5 millions d'euros (-3,5 millions d'euros en 2019).

5.5 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur les sociétés comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Les impôts exigibles correspondent aux impôts dus aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées. Les retenues à la source sur revenus de sources étrangères et la CVAE sont comptabilisées en impôt exigible. Les crédits d'impôts sont comptabilisés en diminution de l'impôt exigible à l'exception des crédits impôt recherche en France et en Espagne qui sont comptabilisées en autres produits d'exploitation (voir note 5.2).

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Impôts exigibles	(40,8)	(45,3)
Impôts différés	(7,8)	15,0
Impôts sur les résultats	(48,6)	(30,3)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence, et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat avant impôt	153,8	116,2
Taux d'impôt de droit commun en France	32,0%	34,4%
Charge d'impôt théorique	(49,2)	(40,0)
Crédit d'impôt recherche	8,7	11,3
Cotisation Valeur Ajoutée (CVAE)	(7,0)	(7,5)
Différence de taux d'imposition	7,3	7,0
Activation de pertes fiscales	4,0	(2,8)
Autres différences permanentes	(12,4)	1,7
Charge d'impôt réelle	(48,7)	(30,3)
Taux d'impôt effectif	31,6%	26,1%

Les autres différences permanentes 2020 portent notamment sur des cessions d'actifs (-5,2 millions d'euros).

6. Notes annexes du bilan

6.1 Actifs immobilisés

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Principes comptables

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques réalisés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement internes sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont satisfaits : (i) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (ii) intention du Groupe d'achever le projet, (iii) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (iv) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (v) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et (vi) évaluation fiable des dépenses de développement.

En matière de développement pharmaceutique, le Groupe considère que ces critères ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des médicaments en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement. Par conséquent, les frais de développement internes intervenant avant l'obtention de l'AMM (principalement études cliniques) sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

En matière de développement dermo-cosmétique, le Groupe considère que certains critères d'activation ne sont pas remplis compte tenu du nombre important de projets et des aléas liés au lancement des produits concernés par ces projets.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques acquis séparément

Les paiements effectués pour l'acquisition d'actifs (licences, brevets, molécules, ...) sont capitalisés dès lors qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe, et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces deux derniers critères sont présumés atteints pour les travaux de recherche et développement lorsqu'ils sont acquis séparément.

Les paiements fixes (*upfront payments*) et les paiements d'étapes (*milestones*) des contrats de licence sont activés dès lors que les produits des licences répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Ils sont amortis sur la période de commercialisation de la licence, à partir de l'obtention de l'AMM pour les *upfront payments* et les *development milestones* ou des paiements pour les *sales milestones* jusqu'à la fin de la période de commercialisation. Les redevances de licences et le co-financement de travaux de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition dès lors qu'ils répondent à la définition d'une immobilisation. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les accords de sous-traitance, les dépenses au titre de contrats de services de R&D et les paiements relatifs à des collaborations en matière de R&D indépendantes du résultat de ces dernières sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels acquis sont immobilisés sur la base de leur coût d'acquisition, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, et amortis linéairement sur leur durée d'utilité, généralement de 3 à 5 ans.

Les coûts de développement des logiciels développés en interne sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations précédemment mentionnés sont satisfaits. Les coûts des mises à jour importantes et d'améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également immobilisées. Ces logiciels sont amortis à compter de leur mise à disposition, sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement cinq ans.

La variation des écarts d'acquisition entre 2019 (13,7 millions d'euros) et 2020 (12,9 millions d'euros) résultent de la cession de la filiale au PIERRE FABRE VIETNAM (voir note 2.4) et des effets de conversion.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit entre 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Brevets, Marques, Concessions et autres droits	Logiciels et progiciels	Autres immobili- sations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	262,9	159,6	44,9	467,4
Acquisitions	76,8	7,8	19,0	103,7
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(0,3)	(0,2)	(0,6)
Différences de conversion	2,9	0,1	0,0	2,9
Transferts	0,0	11,6	(11,5)	0,1
Autres variations	(0,0)	(0,7)	0,0	(0,7)
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	342,5	178,0	52,2	572,9
Acquisitions	30,3	10,0	11,6	51,9
Cessions et mises au rebut	(18,0)	(5,5)		(23,5)
Différences de conversion	0,1	(0,3)	(0,1)	(0,3)
Transferts	(0,3)	29,2	(31,0)	(2,1)
Autres variations	0,1	0,0	0,0	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	354,7	211,5	32,7	599,0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018	(160,9)	(121,7)	(0,3)	(282,9)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(13,9)	(14,5)	(0,2)	(28,6)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	0,3		0,4
Différences de conversion	(1,5)	(0,1)	0,0	(1,5)
Transferts	(0,1)	0,0		(0,1)
Autres variations	0,0	0,7	0,0	0,7
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(176,2)	(135,2)	(0,4)	(312,1)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(14,1)	(16,9)	(0,2)	(31,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,7	3,8		4,5
Différences de conversion	(0,1)	0,3	0,0	0,2
Transferts	(0,0)	2,4		2,4
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(189,7)	(145,6)	(0,6)	(336,2)
Valeurs nettes Au 31 décembre 2019	166,3	42,8	51,8	260,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	164,9	65,8	32,1	262,8

Les marques, licences et autres droits d'un montant net de 164,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 sont principalement constitués des licences en oncologie innovante pour 106,9 millions d'euros ainsi que des marques pharmaceutiques pour 30,7 millions d'euros et dermo-cosmétiques pour 17,4 millions d'euros.

Les investissements 2020 s'élèvent à 51,9 millions d'euros sur 2020 et résultent principalement d'un paiement d'étape sur une licence d'oncologie innovante pour 25,0 millions d'euros et de la capitalisation de systèmes d'information développés en interne pour 20,9 millions d'euros.

En 2019, les investissements d'un montant de 103,7 millions d'euros portaient sur l'acquisition des droits exclusifs de commercialisation d'une licence en oncologie innovante pour 57,0 millions d'euros et sur la capitalisation de systèmes d'information développés en interne pour 27,0 millions d'euros.

Les dépenses recherches et développement comptabilisées en charges en 2020 s'élèvent à 127,2 millions d'euros (192,8 millions d'euros en 2019).

Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation (ou leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises) diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeurs. La comptabilisation est faite en utilisant l'approche par composant.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

Les subventions sont constatées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations correspondantes.

Les coûts encourus ultérieurement à la mise en service ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe au-delà du niveau de performance défini à l'origine et à condition que ces coûts puissent être évalués de façon fiable.

Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes : 15 à 40 ans pour les constructions, 10 à 20 ans pour les agencements, 5 à 15 ans pour le matériel et outillage, et 3 à 15 ans pour les autres immobilisations corporelles.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue annuelle. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains	Cons-tructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobili-sations corporelles	Immobili-sations corporelles en cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	31,3	556,3	585,4	157,8	22,7	1 353,6
Acquisitions	0,5	5,2	20,3	8,2	26,2	60,4
Cessions et mises au rebut	(0,4)	(2,9)	(18,4)	(7,3)	(1,2)	(30,3)
Différences de conversion	0,0	(0,6)	(1,9)	0,3	(0,1)	(2,3)
Transferts	0,2	2,7	6,2	2,3	(10,8)	0,6
Autres variations	(2,3)	(22,6)	(59,8)	(8,4)	(14,1)	(107,3)
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	29,5	538,1	531,7	152,9	22,6	1 274,8
Acquisitions	0,4	4,3	11,8	3,7	10,1	30,3
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(138,9)	(10,5)	(6,5)	(2,3)	(158,2)
Différences de conversion	(0,0)	(2,0)	(3,0)	(2,0)	(0,5)	(7,6)
Transferts	0,1	5,3	4,6	0,7	(11,4)	(0,6)
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,1)	0,0	(0,1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	30,0	406,8	534,6	148,7	18,5	1 138,6
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018	(9,1)	(299,9)	(391,2)	(110,0)	(1,0)	(811,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(24,9)	(36,5)	(12,6)	(0,0)	(74,8)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	2,9	18,6	7,4	1,0	29,9
Différences de conversion		0,5	1,3	(0,2)	(0,0)	1,7
Transferts		1,4	(1,6)	(0,5)		(0,7)
Autres variations	0,5	9,8	41,7	7,9	0,0	59,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(9,3)	(310,2)	(367,7)	(108,0)	(0,0)	(795,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(28,6)	(31,8)	(10,6)	(0,0)	(71,7)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	83,9	13,9	6,1		104,0
Différences de conversion		1,2	1,9	1,2	(0,0)	4,3
Transferts		(2,7)	2,9	(0,0)		0,1
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	0,1	(0,0)	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(10,0)	(256,4)	(380,9)	(111,2)	(0,0)	(758,4)
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	20,2	227,9	164,1	44,9	22,6	479,6
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	20,0	150,4	153,8	37,5	18,4	380,2

Les investissements 2020 s'élèvent à 30,3 millions d'euros et concernent principalement le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 19,4 millions d'euros, ainsi que les investissements dans les activités commerciales à l'international (4,3 millions d'euros).

Les investissements 2019 d'un montant de 60,4 millions d'euros portaient principalement sur le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 35,5 millions d'euros ainsi que sur les investissements dans les activités commerciales à l'international (5,4 millions d'euros).

Les cessions 2020 d'une valeur nette de -54,2 millions d'euros résultent de la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade (voir note 2.6) pour -57,5 millions d'euros.

Compte tenu de la cession en cours du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois, les immobilisations de ces activités d'une valeur nette de 48,1 millions d'euros avaient été reclassées en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2019.

Droits d'utilisation sur contrats de location

Principes comptables

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le droit d'utilisation.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation sur contrats de location ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018				
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2019 ⁽¹⁾	77,9	23,5	7,3	108,8
Valeurs brutes au 1^{er} Janvier 2019	77,9	23,5	7,2	108,6
Acquisitions	29,6	10,4	1,0	41,0
Cessions et mises au rebut	(21,7)	(4,8)	(0,5)	(27,0)
Différences de conversion	0,2	0,0	0,0	0,2
Transfert et autres variations	0,6	(0,0)	0,1	0,7
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	86,7	29,2	7,9	123,8
Acquisitions	53,2	7,7	0,8	61,7
Cessions et mises au rebut	(2,3)	(7,0)	(1,0)	(10,3)
Différences de conversion	(1,8)	(1,1)	(0,0)	(2,9)
Transfert et autres variations	(2,8)	(0,0)	0,0	(2,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	133,1	28,8	7,6	169,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018				
Dotations aux amortissements et dépréciations	(19,7)	(12,7)	(3,4)	(35,8)
Reprises sur amortissements et dépréciations	2,3	2,7	0,4	5,5
Différences de conversion	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)
Transfert et autres variations	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(17,4)	(10,0)	(3,0)	(30,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,8)	(11,2)	(3,1)	(35,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	1,9	5,7	1,2	8,9
Différences de conversion	0,6	0,5	0,0	1,1
Transfert et autres variations	0,9	0,0	0,0	0,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(34,7)	(15,0)	(4,9)	(54,7)
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	69,3	19,2	4,9	93,4
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	98,3	13,8	2,7	114,8

(1) Le Groupe a adopté IFRS 16 – Contrats de location au 1er janvier 2019.

La principale acquisition de l'exercice 2020 porte sur le droit d'utilisation de l'ensemble immobilier de Langlade (voir note 2.6).

Tests de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, ajusté le cas échéant d'une prime de risque. Un taux d'actualisation distinct est utilisé pour chaque actif ou UGT, afin de prendre en compte les conditions économiques spécifiques. Les flux de trésorerie tiennent compte des prévisions de ventes et de la rentabilité opérationnelle ainsi que de l'évolution des plans d'affaires à long terme. Pour les brevets, la durée d'utilité correspond à la durée de protection ou à la durée de vie économique si elle est inférieure. Pour les licences, elle correspond à la durée la commercialisation.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en autres produits et charges non courants.

Les tests de dépréciation mis en œuvre par le Groupe en 2020 n'ont conduit à aucune dépréciation d'actifs. Aucune dépréciation ne serait à constater en cas d'évolution raisonnablement possible des hypothèses utilisées.

Ceux réalisés en 2019 avaient amené le Groupe à déprécier une marque à hauteur de -4,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

6.2 Capitaux propres

Principes comptables

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leur montant net d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Regroupements d'entreprises, transactions avec les intérêts non contrôlants et perte de contrôle

Lors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de PIERRE FABRE. Les frais attachés à l'opération sont enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste valeur de la part conservée.

Capital social

Le capital social s'élève à 272,4 millions d'euros et est constitué de 23 688 405 actions d'une valeur nominal de 11,50 euros.

Dividendes distribués

Les actionnaires ont décidé la distribution :

- d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2019, lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2020 ;
- d'une distribution de réserves de 0,22 euros par action, soit un montant total de 5,2 millions d'euros (4,9 millions d'euros hors actions d'autocontrôle) lors de l'Assemblée générale du 15 décembre 2020.

L'Assemblée générale du 16 mai 2019 avait approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2018.

Actions propres

En juillet et août 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE a acheté 73 215 actions PIERRE FABRE SA au prix de 92,46 euros par actions pour un montant de 6,8 millions d'euros. Ces actions ont été enregistrées en diminution des capitaux propres.

En septembre 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE a cédé 8 556 actions PIERRE FABRE SA du capital de la société dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. La plus-value nette d'impôt non significative a été inscrite en réserve.

Au 31 décembre 2020, le Groupe détient 1 288 213 actions propres d'un montant de 87,8 millions d'euros, représentant 5,44 % du capital. Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait 1 223 554 actions propres d'un montant de 81,5 millions d'euros, représentant 5,17 % du capital.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- 1,2 million d'euros de résultat net en 2020 et 1,2 million d'euros en 2019,
- -0,4 millions d'euros d'autres éléments du résultat global en 2020 et 0,1 millions d'euros en 2019,
- -1,2 millions d'euros de dividendes versés en 2020 et -1,7 millions en 2019,
- -2,4 millions d'euros d'effet de liquidation des intérêts non contrôlants en Algérie en 2020.

6.3 Actifs et passifs d'exploitation

Principes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, d'articles de conditionnement et de produits achetés sont évalués à leur coût d'achat selon la méthode du 'premier entré premier sorti'. Les produits finis et semi-finis sont évalués à leur coût de revient qui comprend les coûts d'achat des matières, les coûts de production et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation sur des bases de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Elles font l'objet de dépréciations pour tenir compte des pertes attendues sur le portefeuille client. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique de pertes de crédit attendues, après prise en compte du programme de cession de créances et des couvertures d'assurance, et sont complétées, le cas échéant par une dépréciation spécifique pour les clients en difficultés financières.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	58,0	(1,7)	56,3	48,2	(1,7)	46,5
Articles de conditionnement	37,4	(5,6)	31,8	47,9	(7,4)	40,5
Produits finis et semi-finis	307,4	(22,3)	285,0	304,7	(22,5)	282,2
Stocks	402,7	(29,6)	373,2	400,7	(31,6)	369,1

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif en 2020 et 2019.

Créances clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Créances non échues	232,6	218,7
Créances échues entre 0 et 90 jours	19,3	24,4
Créance échues depuis plus de 90 jours	27,0	28,1
Dépréciation	(10,3)	(10,0)
Valeur nette	268,6	261,1

Le Groupe bénéficie de programmes de cession des créances clients sans recours en France et à l'international. Le montant des créances cédées s'élève 159,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (187,5 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'incidence de ces programmes sur la trésorerie du Groupe s'élève à 132,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (160,4 millions d'euros en 2019). Ces programmes ont représenté un coût de 1,5 millions d'euros en 2020 (1,1 millions d'euros en 2019).

Autres actifs

Les autres actifs se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Créances Etat et collectivités	46,7	2,7	44,0	35,6	2,7	32,9
Charges constatées d'avance	14,4		14,4	13,8		13,8
Avances et acomptes versés sur commandes	41,0		41,0	20,4		20,4
Fonds de garantie - Factoring	25,7		25,7	27,4		27,4
Autres éléments	33,7	4,1	29,6	18,5	0,3	18,2
Autres actifs	161,5	6,9	154,7	115,7	3,0	112,7

Le Groupe a procédé à des cessions de créances fiscales sans recours en France à hauteur de 31,9 millions d'euros durant l'exercice 2020 (33,4 millions d'euros en 2019). L'encours des créances cédées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 112,3 millions d'euros (118,7 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'incidence de ces cessions sur la trésorerie du Groupe au 31 décembre 2020 s'élève à 107,3 millions d'euros (113,7 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Dettes sociales	172,9	0,0	172,9	161,7	0,0	161,7
Dettes fiscales	21,7	0,1	21,7	22,6	0,0	22,6
Produits constatés d'avance	67,3	14,5	52,8	85,0	39,9	45,1
Dettes sur immobilisations	33,7	0,6	33,1	25,9	1,2	24,8
Clients créditeurs	27,0		27,0	22,5		22,5
Autres éléments	9,5	0,5	9,0	9,7	0,8	8,9
Autres passifs	332,2	15,7	316,5	327,5	41,9	285,6

Les dettes sociales intègrent notamment les provisions congés payés, les provisions bonus, les dettes d'intéressement et de participation ainsi que les dettes auprès des organismes sociaux.

Les dettes fiscales sont principalement constituées de la TVA à payer.

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de 47,2 millions d'euros de provisions pour retour de produits (42,1 millions d'euros au 31 décembre 2019) et de 4,0 millions d'euros de paiements de redevances perçues d'avance de la part d'un laboratoire pharmaceutique (27,8 millions d'euros au 31 décembre 2019).

6.4 Provisions

Principes comptables

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe établit un plan formalisé et que l'annonce a été réalisée.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en charges de personnel sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue selon la méthode des unités de crédit projetées consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). Les actifs de couverture des régimes sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et présentés en réduction des engagements. Le coût des services rendus est constaté en charges de personnel. La charge d'intérêt nette, calculée en appliquant le taux d'actualisation aux montant des engagements nets des actifs de couverture des régimes, est comptabilisée en résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Litiges et passifs éventuels

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges. La direction exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus et constitue une provision dès lors qu'elle s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou peu étayés, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2020
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	253,3	18,4	(22,3)	13,1	1,8	264,3
Part courante	7,7	0,2	0,0	0,0	2,1	10,0
Part non courante	245,6	18,2	(22,3)	13,1	(0,2)	254,4
Provisions pour restructurations	65,7	33,2	(32,6)	0,0	0,4	66,7
Part courante	32,0	4,6	(15,7)		7,8	28,7
Part non courante	33,7	28,6	(16,9)		(7,4)	38,0
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	20,6	14,2	(14,5)	0,0	(1,0)	19,2
Part courante	4,2	11,2	(7,5)		0,4	8,3
Part non courante	16,4	2,9	(7,0)		(1,5)	10,9
Total provision pour risques & charges	339,6	65,8	(69,5)	13,1	1,2	350,2
Part courante	43,9	16,1	(23,2)	0,0	10,3	47,0
Part non courante	295,8	49,7	(46,2)	13,1	(9,1)	303,2

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2019
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	232,1	15,6	(27,7)	35,4	(2,1)	253,3
Part courante	7,5	0,0	0,0	0,0	0,1	7,7
Part non courante	224,6	15,6	(27,7)	35,4	(2,2)	245,6
Provisions pour restructurations	43,8	47,6	(25,6)	0,0	(0,0)	65,7
Part courante	23,6	23,7	(25,6)		10,2	32,0
Part non courante	20,2	23,8	0,0		(10,3)	33,7
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	25,9	13,1	(19,0)	0,0	0,6	20,6
Part courante	11,1	3,9	(11,7)		1,0	4,2
Part non courante	14,8	9,2	(7,3)		(0,3)	16,4
Total provision pour risques & charges	301,8	76,3	(72,4)	35,4	(1,4)	339,6
Part courante	42,2	27,6	(37,3)	0,0	11,3	43,9
Part non courante	259,6	48,7	(35,1)	35,4	(12,8)	295,8

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

En France, l'ensemble des salariés bénéficient d'un régime d'indemnités de fin de carrière et d'un régime de gratifications d'ancienneté. Par ailleurs, les membres de la direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire partiellement financé par un contrat d'assurance. Ce régime a été fermé aux nouveaux entrants en juillet 2019 et les droits ont été gelés en décembre 2019 conformément aux dispositions de la loi PACTE. Un nouveau dispositif est cours de mise en place.

Les salariés de certaines filiales internationales bénéficient également de régimes de retraite à prestations définies. 49,7 % des engagements à l'international concernent les filiales suisses qui offrent à leurs salariés un régime de retraite versé sous la forme d'un capital lors du départ à la retraite ou d'une rente viagère, avec réversion aux conjoints en cas de décès du bénéficiaire. Ce régime est couvert par un fonds de pension privé dont les modalités de placement sont soumises à des obligations légales.

Les engagements et les actifs de couverture ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(225,4)	(52,0)	(277,4)	(209,2)	(45,4)	(254,6)
Coût des services	(15,5)	(2,5)	(17,9)	(13,5)	(2,2)	(15,6)
Modifications et réductions de régimes	11,1		11,1	18,6	(0,1)	18,5
Charge d'intérêt	(1,5)	(0,2)	(1,7)	(3,2)	(0,6)	(3,8)
Ecart actuariels	(13,3)	0,1	(13,1)	(30,7)	(5,2)	(35,9)
Prestations payées	8,2	3,0	11,2	6,9	2,3	9,2
Ecart de change et autres variations	0,2	(1,1)	(0,9)	5,6	(0,8)	4,8
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(236,2)	(52,6)	(288,8)	(225,4)	(52,0)	(277,4)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs de régime à l'ouverture	0,1	37,3	37,3	0,0	35,6	35,6
Rendement attendu		0,0	0,0	0,0	0,4	0,4
Ecart actuariels	0,0	0,1	0,1	0,0	0,9	0,9
Contributions	3,6	1,2	4,8		1,6	1,6
Prestations payées	(3,6)	(2,1)	(5,8)		(1,9)	(1,9)
Ecart de change et autres variations		1,1	1,1	0,0	0,7	0,7
Actifs de régime à la clôture	0,1	37,5	37,6	0,1	37,3	37,3

La durée moyenne pondérée des engagements est de 14,8 ans pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et de gratifications d'ancienneté en France, 5 ans pour le régime de retraite supplémentaire en France et 16,7 ans pour les régimes de retraite en Suisse.

Les actifs de régime en Suisse sont 30 % d'actions, de 45 % d'obligations et de 19 % d'immobilier.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Zone Euro	Suisse	Zone Euro	Suisse
Taux actualisation	0,40%	0,15%	0,70%	0,05%
Taux augmentation des salaires	1,80%	1,00%	1,80%	1,00%

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 22,2 millions d'euros.

Les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions à l'ouverture	(225,4)	(14,7)	(240,1)	(209,2)	(9,9)	(219,0)
Charge nette	(17,0)	(2,6)	(19,6)	(16,7)	(2,4)	(19,0)
Ecart actuariels	(2,2)	0,3	(1,9)	(12,0)	(4,4)	(16,4)
Prestations et contributions payées	8,2	2,0	10,2	6,9	2,0	8,9
Ecart de change et autres variations	0,2	0,0	0,3	5,6	(0,1)	5,5
Provisions à la clôture	(236,1)	(15,0)	(251,2)	(225,4)	(14,7)	(240,1)

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration intègrent notamment :

- Les provisions liées au plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019 pour 51,1 millions d'euros (39,5 millions d'euros au 31 décembre 2019), hors reprise de provisions retraite directement présentées dans les provisions retraite.
- Les provisions liées aux plans de restructuration en France mis en place au cours des exercices antérieurs pour un montant de 11,5 millions d'euros (24,3 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Litiges et passifs éventuels

Il n'y a pas à date de litiges ni de passifs éventuels significatifs à date.

6.5 Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts de SICAV et d'OPCVM ainsi que des placements à court terme liquides présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois. Les placements en actions et les liquidités bloqués à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés en autres actifs. Les découverts bancaires sont présentés en dettes financières. Les parts de SICAV et d'OPCVM, qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat, sont valorisés au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains et pertes latents sont enregistrés dans le coût de l'endettement financier net en résultat financier.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont constatés en autres charges financières et étalées sur la durée de vie des emprunts. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés en passifs financiers non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes à moyen et long terme, sont présentés en passifs financiers courants.

Dettes locatives sur contrat de location

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent des titres mis en équivalence, des titres de participation, des prêts et des créances financières.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de la participation. Ils sont alors transférés en réserves de consolidation, sans incidence sur le résultat. Les dividendes reçus sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, le coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et les autres créances financières sont évalués au coût amorti et actualisé le cas échéant. Ils font l'objet d'une dépréciation dès qu'il existe indication de perte de valeur.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les dettes locatives sur contrats de location, les promesses d'achats à des actionnaires minoritaires ainsi que la garantie de liquidité octroyée au FCPE d'actionnariat salarié.

Le Groupe accorde, via une garantie émise par des banques de premier rang, un engagement de liquidité à hauteur des 50% des actifs détenus par le Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « Actionnariat PIERRE FABRE » conformément aux dispositions applicables en France aux FCPE investis en actions non cotées. L'engagement est valorisé à la clôture sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. déterminé par un expert indépendant. Les variations de l'engagement liées à la variation du prix de l'action sont comptabilisées en résultat financier. Celles liées à la variation du nombre d'actions sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque le Groupe consent des promesses d'achats fermes ou conditionnelles à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe est amené à contracter de instruments dérivés de change et de taux afin de couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures, les dettes et prêts financiers intragroupe et les investissements dans des entreprises étrangères. Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et le taux sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture.

Les instruments destinés à couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures sont évalués à leur juste valeur au bilan en contrepartie des autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la part efficace et en contrepartie du résultat financier pour la part inefficace. Lors de la réalisation des éléments couverts, les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en autres produits et charges d'exploitation.

Les instruments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales ainsi que les comptes courants intragroupe sont évalués à leur juste valeur au bilan par contrepartie du résultat. Les éléments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales sont réévalués jacent pour la part couverte en autres produits et charges d'exploitation pour la part efficace (comme le sous-jacent) et en résultat financier pour la part inefficace. Les éléments destinés à couvrir les comptes courants intragroupes sont intégralement comptabilisés en résultat financier (comme le sous-jacent).

Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture de l'investissement net dans une entreprise étrangère, la part change de l'instrument est comptabilisée en réserve conversion dans les capitaux propres.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont directement enregistrées en résultat financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Trésorerie	281,3	240,8
Equivalents de trésorerie	249,9	132,3
Trésorerie & équivalents de trésorerie	531,3	373,1

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des avoirs essentiellement constitués dans la devise euro pour un montant de 464,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 87 % (318,4 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit 85%). Le taux de rémunération moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève en 2020 à 0,13 %.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	16,5	4,1
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	
Neu CP	50,0	50,0		
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	
Découverts bancaires	31,0	31,0		
Emprunts & dettes financières	150,7	86,9	59,8	4,1
Emprunts & dettes à taux fixe	49,5	1,3	48,1	0,1
Emprunts & dettes à taux variable	102,9	85,2	13,5	4,1
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,6)	0,3	(1,9)	(0,1)

(1) Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2019			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(1,6)	(0,4)	(1,3)	
Crédit-bail et location-financements	101,0	14,4	56,7	29,8
Euro PP	44,9	(0,0)	(0,1)	45,0
Neu CP	38,0	38,0		
Autres Emprunts	1,1	1,0	0,0	
Découverts bancaires	29,7	29,7		
Emprunts & dettes financières	213,0	82,8	55,4	74,8
Emprunts & dettes à taux fixe	50,7	1,6	4,0	45,1
Emprunts & dettes à taux variable	164,2	81,0	53,2	30,0
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(2,0)	0,1	(1,8)	(0,3)

(1) Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

La dette financière brute, hors valeur de marché des instruments dérivés, est libellé en euros à hauteur de 147,0 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 96 % (213,0 millions d'euros en 2019, soit 99%).

En 2020, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 153,6 millions d'euros (contre 182 millions d'euros en 2019) s'élève à 2,87 % avant instruments dérivés (contre 2,09 % en 2019) et à 3,42 % après impact des instruments dérivés (contre 2,76 % en 2019 et 3,9 % en 2018).

Les lignes de crédit s'élèvent à 645,5 millions d'euros dont 524,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020 (621,5 millions d'euros dont 424,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2019).

Les échéances des lignes de crédit confirmées non utilisées au 31 décembre 2020 sont toutes à plus d'un an.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter le covenant de dette financière nette sur EBITDA tels que définis dans les conventions bancaires. Le niveau actuel de ce covenant respecte le seuil maximum contractuel.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Titres mis en équivalence	3,0	3,0	0,0	2,9	2,9	0,0
Titres ne donnant pas le contrôle	3,0	3,0	0,0	1,0	1,0	0,0
Prêts & comptes courant de trésorerie	2,7	0,1	2,6	2,5	0,1	2,4
Dépôts et cautionnements versés	7,1	7,1	0,0	6,4	6,4	0,0
Instruments financiers	8,7	7,2	1,5	3,9	3,3	0,6
Autres éléments	0,4	0,4	(0,0)	2,5	0,4	2,1
Autres actifs financiers	24,9	20,8	4,1	19,1	14,0	5,1

La variation des titres ne donnant pas le contrôle résulte de la prise de participation dans YALENIC, suite à la cession de GALENIC à YATSEN (voir note 2.2.).

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Engagement de liquidité FCPE	101,4	0,0	101,4	89,4	75,7	13,8
Promesse d'achats aux actionnaires minoritaires	16,0	16,0	0,0	17,4	17,4	0,0
Instruments financiers	1,8	0,0	1,8	5,4	4,1	1,4
Avances remboursables	0,0	0,0	0,0	2,5	2,5	0,0
Autres passifs financiers	119,2	16,0	103,2	114,8	99,6	15,1

L'engagement de liquidité accordé au FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est valorisé à 101,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 (89,4 millions d'euros au 31 décembre 2019) sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. établi à 92,46 euros.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés s'établit ainsi au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020						Au 31 décembre 2019					
	Actif	Part non courante	Part courante	Passif	Part non courante	Part courante	Actif	Part non courante	Part courante	Passif	Part non courante	Part courante
Instruments de couverture des risques de change	8,7	7,2	1,5	1,4	0,0	1,4	4,5	3,9	0,6	1,1		1,1
Instruments dérivés non qualifiés	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0			0,1		0,1
Instruments Dérivés de change	8,7	7,2	1,5	1,7	0,0	1,7	4,5	3,9	0,6	1,2	0,0	1,2
Instruments dérivés de taux	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	(0,6)	(0,6)		4,3	4,1	0,2
Instruments dérivés courant & non courant	8,7	7,2	1,5	1,8	0,0	1,8	3,9	3,3	0,6	5,5	4,1	1,4

Les valorisations des instruments dérivés ont été établies par un expert indépendant et rapprochées des justes valeurs fournies par les contreparties, sans que des écarts significatifs n'aient été identifiés.

La part inefficace des couvertures de change a représenté une charge financière de 1,6 millions d'euros en 2020.

La variation des dérivés de taux en 2020 est expliquée par la reprise du swap de taux sur le crédit-bail de Langlade suite à l'opération de cession bail de cet ensemble immobilier (cf. note 2.6). La reprise de cet instrument a représenté un produit financier de 1,6 millions d'euros en 2020, ainsi que le paiement d'une soulte générant une charge financière de - 4,1 millions d'euros présenté dans le coût de l'endettement net dans le résultat financier.

Endettement financier net

L'endettement financier net se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Total	Courant	non courant	Total	Courant	non courant
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	(1,6)	(0,4)	(1,3)
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	20,6	101,0	14,4	86,5
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	44,9	(0,0)	44,9
Neu CP	50,0	50,0		38,0	38,0	
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	1,1	1,0	0,0
Découverts bancaires	31,0	31,0		29,7	29,7	
Valeur de marché des instruments financiers (passif)	1,8	1,8	0,0	5,4	1,4	4,1
Dette financière brute	152,5	88,7	63,9	218,4	84,1	134,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(531,3)	(531,3)		(373,1)	(373,1)	
Comptes courants de trésorerie	(2,6)	(2,6)		(2,4)	(2,4)	
Valeur de marché des instruments financiers (actif)	(8,7)		(8,7)	(3,9)	(0,6)	(3,3)
Autres actifs financiers	(11,3)	(2,6)	(8,7)	(6,3)	(3,0)	(3,3)
Dette financière nette - hors dettes locatives	(390,0)	(445,2)	55,1	(161,0)	(291,9)	131,0
Dettes locatives sur contrats de location simples	123,0	31,4	91,7	94,9	31,2	63,7
Dette financière nette - y compris dettes locatives	(267,0)	(413,8)	146,8	(66,1)	(260,7)	194,7

Gestion des risques de marché

La gestion des risques de marché est centralisée et assurée par une équipe de trésorerie spécialisée au sein de la direction financière du Groupe. Les stratégies de financement, de placement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par cette équipe et revues régulièrement par la direction générale.

▪ *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque de non-paiement des créances par les clients. Ce risque est suivi au niveau du Groupe mais également dans chaque filiale au moyen de procédures structurées qui sont appliquées pour éviter les impayés. Une partie des encours des sociétés françaises est sécurisée par un contrat d'assurance-crédit, par le recours au crédit documentaire export et par des garanties bancaires internationales. Ce programme d'assurance-crédit est également déployé au sein de certaines filiales internationales. Les risques majeurs auxquels est confronté le Groupe concernent la clientèle publique et les hôpitaux dans le sud de l'Europe et au Moyen-Orient ainsi que les distributeurs privés situés dans certains pays.

A chaque clôture, le Groupe évalue le risque de crédit sur ses créances clients non échues (voir note 6.3).

▪ *Risque de liquidité*

La gestion de trésorerie du Groupe PIERRE FABRE est centralisée. Les besoins de financement des filiales sont financés par PIERRE FABRE SA ou font l'objet de contrats de prêts consentis par PIERRE FABRE MEDICAMENT SAS et/ou PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SAS pour les besoins de financement à moyen et long terme. L'essentiel des excédents de trésorerie de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de PIERRE FABRE SA. Cette gestion intragroupe des excédents de trésorerie et des besoins de financement est effectuée à des conditions de marché.

L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et veille à la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de ressources financières disponibles compatible avec la taille et les échéances de sa dette.

▪ *Risque de taux d'intérêt*

L'exposition au risque de taux du Groupe résulte des dettes externes à taux variable, dont les flux d'intérêts payés sont exposés principalement à la variation de l'EURIBOR 3 mois ainsi que de la dette interne entre la société LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL et PIERRE FABRE SA. Afin de limiter son exposition, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt qui modifient la répartition taux fixe / taux variable de sa dette sur un horizon moyen terme.

▪ *Risques de change*

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires provienne de pays où l'Euro est la monnaie fonctionnelle, celui-ci est partiellement impacté par les fluctuations des devises étrangères, notamment par le biais de la facturation dans ces monnaies par les entités opérationnelles françaises de prestations, principalement produits finis. Cette exposition brute n'étant que partiellement compensée par des dépenses que le Groupe peut être amené à engager, en devises étrangères, le résultat opérationnel peut ainsi être impacté par la fluctuation des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change au titre des expositions, en particulier sur le Dollar américain, le Renminbi chinois, le Zloty polonais et le Peso mexicain. La centralisation de trésorerie et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la

variation de valeur de dettes ou de créances financières libellées en devises, autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse).

L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative à la centralisation de trésorerie, qui concerne principalement la société PIERRE FABRE SA, fait l'objet d'une politique de couverture au 31 décembre 2020. L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative aux besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro, qui concerne principalement les sociétés PIERRE FABRE MEDICAMENT SAS et PIERRE FABRE DERMOCOSMETIQUE SAS, ne fait pas l'objet d'une politique de couverture au 31 décembre 2020.

▪ *Risques de contrepartie*

Les opérations de financement et de placement de trésorerie sont contractées auprès de contreparties bancaires de premier rang. Les instruments dérivés en portefeuille au 31 décembre 2020 ont été négociés avec des banques de premier rang.

6.6 Actifs et passifs d'impôts

Principes comptables

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions, en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs enregistrés au bilan se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Différences temporaires	84,6	(4,4)	87,1	(4,9)
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	11,6		16,7	
Total Impôts différés nets	96,2	(4,4)	103,8	(4,9)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	63,0	62,5
Elimination des marges internes	31,3	42,7
Elimination des provisions réglementées et amortissements dérogatoires	(52,3)	(58,2)
Provisions pour plans de départs anticipés à la retraite et restructurations	16,8	19,9
Autres éléments	21,4	15,2
Total Impôts différés nets sur différences temporaires	80,2	82,2

Les reports déficitaires dont dispose le Groupe s'élèvent à 144,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (188,8 millions d'euros au 31 décembre 2019). 82,3 millions d'euros ne sont pas reconnus au 31 décembre 2020, notamment aux Etats-Unis, au Brésil et au Japon, dans la mesure où leur récupération est jugée peu probable au regard des perspectives de résultat dans ces pays. 105,8 millions de déficits n'étaient pas reconnus au 31 décembre 2019. Le Groupe a procédé à l'activation en 2020 de 4,0 millions de déficits aux Etats-Unis, à la suite de l'amélioration des perspectives dans ce pays.

7. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Cautions et garanties données	99,0	93,4
Engagements liés aux contrats de licence ⁽¹⁾	593,7	571,5
Total des engagements nets	692,7	664,8

⁽¹⁾ Les engagements liés aux contrats de licences inclut les engagements liés aux travaux de recherche et développement ainsi que les paiements d'étapes conditionnelles liés aux projets de développement en cours. Cela n'inclut pas les paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de vente une fois le produit commercialisé.

8. Parties liées

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des principaux dirigeants.

Rémunérations et autres avantages des principaux dirigeants

La rémunération (hors charges sociales) des membres du comité de direction du Groupe s'élève en 2020 à 4,4 millions d'euros (4,9 millions d'euros versés en 2019) composés de salaires fixes, primes d'objectifs et autres éléments de rémunérations diverses.

Par ailleurs, le coût des régimes de retraites à prestations définies envers les membres du comité de direction du Groupe s'élève à 1,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 (0,9 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Transactions avec les parties liées

Les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale et concernent :

- Des dons auprès de fondations représentant à hauteur de 1,9 millions d'euros en 2020 (2,0 millions d'euros en 2019).
- Des locations auprès de diverses sociétés civiles immobilières à hauteur de 0,4 million d'euros en 2020 (0,1 million d'euros en 2019).

9. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.



Pierre Fabre

**Rapport d'activité de la société Pierre Fabre S.A.
à destination du Conseil d'administration**

31 décembre 2020

Sommaire

1.	BASES DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
1.1	DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
1.2	REFERENTIEL DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	3
2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020.....	4
2.1	COVID-19	4
2.2	OPERATIONS DE CESSIION.....	4
2.3	FAITS MARQUANTS CONCERNANT LA MARCHÉ DES AFFAIRES.....	5
3.	COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE	9
3.1	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020	9
3.2	COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2020	10
3.3	OBLIGATION LEGALE EN MATIERE DE DELAI DE PAIEMENT PAR LA SOCIETE PFSA	12
4.	COMMENTAIRES DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE.....	13
4.1	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2020.....	13
4.2	COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE L'EXERCICE ET LE BILAN 2020	15
5.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	17
6.	RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	18
6.1	POLITIQUE RSE DU GROUPE	18
6.2	EVALUATION DE LA DEMARCHE RSE	19
6.3	CHANTIERS GREEN MISSION PRIORITAIRES.....	20
6.4	DECLARATION PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE	20
7.	PLAN DE VIGILANCE	22
8.	ACTIONNARIAT, FILIALES ET PARTICIPATIONS	23
8.1	ACTIONNARIAT ET AUTOCONTROLE AU 31 DECEMBRE 2020	23
8.2	ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	23
8.3	PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE.....	23
8.4	RESULTAT ET AFFECTATION DU RESULTAT NET.....	23
9.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	26
9.1	CONVENTIONS REGLEMENTEES NOUVELLES	26
9.2	REEXAMEN DES CONVENTIONS POURSUIVIES EN 2020	26
10.	ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE.....	27
10.1	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CENSEUR	27
10.2	RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	28
10.3	JETONS DE PRESENCE	28
10.4	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS	28
11.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	29
11.1	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES EN 2020	29
11.2	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE	35
11.3	DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	36
11.4	PRETS DE MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRES ACCESSOIRE, A DES MICROENTREPRISES, DES PME OU A DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMEDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ECONOMIQUES	36

1. Bases de présentation des documents établis par le Conseil d'administration

1.1 Documents établis par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes annuels de la société PIERRE FABRE S.A. (la 'Société') ainsi que les comptes consolidés de la Société et de ses filiales (le 'Groupe') au 31 décembre 2020 lors de sa séance du 5 mars 2021 et a établi le présent rapport de gestion.

Les comptes annuels et consolidés ainsi que le présent rapport de gestion ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra le 12 mai 2021.

1.2 Référentiel de présentation des états financiers

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis. Les titres de participation des sociétés contrôlées sont présentés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2020.

2. Faits marquants de l'exercice 2020

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont fortement perturbé les opérations du Groupe au cours de l'année, et affectent les états financiers consolidés.

Pour s'adapter au contexte sanitaire, l'entreprise a réduit volontairement sa capacité de production d'environ 60% de mars à mai 2020, de façon à garantir la sécurité sanitaire de ses collaborateurs. Les périodes de confinement qui se sont succédées partout sur la planète, ont conduit à une réduction de l'activité hors officine. Bien que les officines de pharmacies soient demeurées ouvertes, leur activité a été altérée pour tous les produits de santé familiale et de dermo-cosmétique, en raison de la concentration des équipes sur les malades de l'épidémie de Covid-19, du ralentissement de l'activité des médecins, et de l'absence de pathologies hivernales. Les essais cliniques ont également été retardés du fait de l'activité modifiée des structures de soins. Le Groupe a toutefois réussi à maintenir le résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies (annulation de déplacements et de séminaires, ajournement d'investissements publicitaires et promotionnels, ...) et à la réalisation d'opérations de cessions. Enfin, l'accès à la liquidité a été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué et au programme de cession des créances.

Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes des états financiers sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise, en particulier :

- Des tests de dépréciation des actifs incorporels ont été réalisés.
- Les coûts liés à la sous-activité ont été exclus de la valorisation des stocks.
- Les dépréciations des créances clients intègrent des risques de défauts futurs sur le portefeuille clients liés au contexte économique incertain.
- Les provisions pour retours de produits ont été revues.
- Les indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi ont été comptabilisées en autres produits d'exploitation.

2.2 Opérations de cession

2.2.1 Cession des marques Elancyl et Galénic

Deux accords séparés de cession des marques GALENIC et ELANCYL ont été conclus le 31 octobre 2020 avec le groupe chinois YATSEN pour GALENIC et le groupe espagnol CANTABRIA LABS pour ELANCYL. La reprise des deux marques par YATSEN et CANTABRIA LABS se fait progressivement depuis le 1^{er} novembre 2020 (pour GALENIC en Chine et ELANCYL en Espagne) jusqu'au printemps 2021 selon les marchés. A plus long-terme, PIERRE FABRE continuera à fabriquer les produits des 2 marques et assurera le développement des futures innovations de GALENIC pour le compte de YATSEN.

Ces cessions ont généré un gain de 25,6 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020. Le Groupe a par ailleurs reçu 10% des titres (équivalent à 2 millions d'euros) de la société YALENIC, filiale singapourienne de YATSEN en charge de la commercialisation et de la distribution des produits GALENIC à travers le monde.

2.2.2 Cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint Julien-en Genevois

Le 30 novembre 2020, le Groupe a cédé à l'entreprise luxembourgeoise de sous-traitance industrielle FAREVA son site de production pharmaceutique de Pau, son unité de production de produits « biologiques » de Saint-Julien-en-Genevois et son atelier-pilote de produits injectables stériles situé à Toulouse. Les 255 collaborateurs du site de Pau et de l'unité de production de Saint-Julien ont rejoint le groupe FAREVA à la date de cession. Le déménagement des installations de l'atelier-pilote de Toulouse vers le site de Pau est prévu au cours du premier trimestre 2022, PIERRE FABRE continuant à en assurer le fonctionnement jusqu'à la fin de l'année 2021.

L'opération s'est traduite par une plus-value de cession de 18,3 millions d'euros dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Les actifs et passifs relatifs à cette branche d'activité étaient présentés en actifs et passifs destinés à être cédés à la clôture 2019.

2.2.3 Cession des filiales en Argentine et au Vietnam

Le 31 juillet 2020, Pierre Fabre a signé un accord stratégique avec le laboratoire pharmaceutique argentin SIDUS. Cet accord confère à SIDUS la distribution exclusive de l'ensemble des produits du Groupe en Argentine et en Uruguay, à l'exception des nouveaux produits en oncologie. Il porte également sur la reprise par SIDUS du site industriel de Virrey del Pino (région de Buenos Aires), spécialisé dans la production d'un principe actif d'origine animale utilisé dans la composition de l'anti-arthrosique Structum. Les 80 salariés de la filiale commerciale et les 75 salariés du site industriel ont rejoint les effectifs de SIDUS à la date de reprise des activités. Cette opération s'est traduite par une perte de -14,8 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020.

Le 31 juillet 2020, le Groupe a également cédé sa filiale PIERRE FABRE VIETNAM à ASIA CHEMICAL CORPORATION. Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés 2020. En amont de cette opération, le Groupe avait racheté le minoritaire de PIERRE FABRE VIETNAM.

2.3 Faits marquants concernant la marche des affaires

Les revenus du Groupe ont baissé de -6,7% pour s'établir à 2 269,3 millions d'euros en 2020. L'année, marquée par la pandémie mondiale de Covid-19, a connu une forte progression de l'Innovative Oncologie (+100,4 millions d'euros) et un recul des autres marques et franchises (-257,3 millions d'euros dont un impact de change défavorable de -37,5 millions d'euros). A taux de change constant, l'évolution des revenus est de -4.9%.

Les revenus du segment Dermo-Cosmétique et Personal Care s'élèvent en 2020 à 1 216,0 millions d'euros, en retrait de 11,5 % (-157,4 millions d'euros) par rapport à 2019.

Pour le segment Medical Care, les revenus s'élèvent à 984,1 millions d'euros. L'année a été marquée par la forte dynamique des produits Oncologie innovation avec BRAFTOVI MEKTOVI et NERLYNX (+193%). Le Medical Care affiche une croissance de +0,6%.

Les revenus issus des activités de sous-traitance industrielle et des sociétés hors cœur de métier s'élèvent à 65,3 millions d'euros en retrait de -6,0 millions d'euros. Cette baisse s'explique par les cessions d'activité et par la baisse d'activité des sociétés hors cœur de métier<.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 178,2 millions d'euros (contre 125,1 millions d'euros en 2019). La progression de ce résultat s'explique par le strict pilotage des dépenses opérationnelles dans tous les domaines (commercial, marketing, R&D, Industrie, distribution et frais généraux) et par les cessions d'activité et d'actifs (25,8 millions d'euros). Les frais de personnel ont été en recul de 8,4% sur l'ensemble du Groupe grâce à la mise en œuvre d'actions de restructuration et à l'activation de nombreux dispositifs d'activité partielle aidés ou non par les Etats. À cela s'ajoutent des effets de change favorables sur les dépenses.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 103,7 millions d'euros (contre 84,7 millions d'euros en 2019), en progression de +19,1 millions d'euros.

En 2020, le Groupe a continué d'améliorer son endettement financier net hors dettes locatives qui aboutit à un excédent de trésorerie de +390,0 millions d'euros au 31 décembre (+161,0 millions d'euros à fin 2019). Comme au cours de l'exercice 2019, le Groupe a poursuivi le programme de cession de créances commerciales pour un montant de 132,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (160,4 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'amélioration l'endettement financier net hors dettes locatives résulte de l'amélioration des *free cash-flow* récurrents, de l'effet des cessions pour 69,0 millions d'euros, de la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade pour 63,0 millions d'euros (+10 millions d'euros d'impact sur l'endettement financier net incluant les dettes locatives) ainsi que d'une indemnité reçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux pour 9,5 millions d'euros.

2.3.1 Faits marquants concernant les principales activités

Les commentaires ci-dessous, ainsi que l'analyse par franchise et zone géographique sont basés sur l'évolution des revenus en gestion. Ces données présentent des écarts de méthodes non significatifs avec les produits des activités ordinaires présentés en note 4.1.

Segment Dermo-Cosmétique et Personal Care (DCPC)

Les revenus du segment DCPC s'élèvent à 1 216,0 millions d'euros en 2020, en retrait de -9.5% à taux constant.

En 2020, le marché dermo-cosmétique européen a régressé de -5,8%, et nos marques ont, elles, perdu -6,8% de *sell out* consommateurs. La part de marché de Pierre Fabre s'est maintenue passant de 12,2% en 2019 à 12,1% en 2020, ce qui montre une bonne résistance dans un environnement où tous les pays ont été marqués par plusieurs mois de confinement (données IQVIA).

Comparé à 2019, la Chine démontre une bonne résistance avec une croissance de revenus de +1.9% à taux constant. De nombreux pays ont continué à croître : Allemagne, Autriche, Angleterre, Pays Bas, Brésil, Nordics, Australie, Belgique.

Au global des marques dermo-cosmétiques et tous territoires confondus, le commerce digital atteint 200,0 millions d'euros en 2020, correspondant à 16,5% des revenus totaux (contre 8,4% en 2019). Au-delà de la dynamique de croissance, le niveau de maturité de ces activités (mesuré par leur poids dans le total de nos revenus) est cependant très divers selon les territoires (France 2%, Allemagne 25%, Etats-Unis 68% et Chine 64%).

Les activités en Argentine et l'activité René Furterer au Japon ont été cédées à des distributeurs en 2020. Les marques Galénic et Elancyl ont été cédées à des repreneurs en 2020.

Segment Medical Care (MC)

Le segment Medical Care réalise en 2020 des revenus d'un montant de 984,1 millions d'euros en progression de 0,6% vs. 2019.

Cette résilience globale de l'activité au regard de la crise sanitaire montre toutefois des disparités entre les différents portefeuilles Pharmaceutical Care, Oncologie Innovation, Dermatologie Médicale et Naturactive.

La croissance de l'Oncologie Innovation est tirée par BRAFTOVI MEKTOVI utilisé pour le traitement du mélanome et du cancer colorectal depuis 2018 et NERLYNX adjuvant utilisé dans le traitement du cancer du sein depuis 2019.

Le portefeuille Pharma Care qui intègre l'ensemble des produits matures (primary care, healthcare, oncologie mature) montre un recul du fait principalement de baisses de prix obligatoires sur certains produits remboursés, d'arrêts de commercialisation (fin de contrat ou rationalisation) et de compétition en Oncologie mature (génériques de NAVELBINE oral et compétiteurs dans le cancer de la vessie). La bonne performance de la gamme Sevrage en France ne compense pas ces impacts.

Les revenus des portefeuilles de Dermatologie Médicale et de Naturactive restent quant à eux globalement stables. Il est à noter que le produit TOLAK (kératose actinique), pour lequel une extension Europe avait été obtenue, a été lancé en fin d'année dans la zone DACH (Allemagne, Suisse et Autriche). Les premiers résultats sont encourageants.

Au niveau commercial, la France, première filiale de la Business Unit Medical Care, ressort en légère baisse par rapport à 2019 (hors impact lié aux effets d'anticipation de livraison et de régularisation sur les taxes pharmaceutiques en 2019). Comme prévu, la croissance d'activité est soutenue par la zone DACH qui continue de bénéficier des effets des lancements de BRAFTOVI MEKTOVI et de NERLYNX. Les autres principaux pays (Espagne, Italie et Chine) sont globalement stables avec toutefois des effets contrastés entre les portefeuilles Pharmaceutical Care et Oncologie Innovation.

Autres activités

Les revenus des autres activités 2020 s'élèvent à 65,2 millions d'euros dont 16,7 millions d'euros sur les sociétés périphériques (en recul de -7,5 millions d'euros par rapport à 2019) et 48,5 millions d'euros sur les activités de sous-traitance industrielle (en croissance de 1,9 millions d'euros par rapport à 2019).

2.3.2 Faits marquants en termes de recherche et développement

Le Groupe a consacré 127,2 millions d'euros à la recherche et développement en 2020, soit une baisse de 20% par rapport à 2019, essentiellement due aux difficultés de poursuite des essais cliniques en raison de la crise sanitaire mondiale. 78 millions d'euros ont été alloués à la recherche et au développement des activités pharmaceutiques (principalement en Oncologie Innovation) et 49 millions d'euros aux activités dermo-cosmétiques (-3 % par rapport à 2019).

2.3.3 Faits marquants en termes de financement

Renouvellement et extension du crédit syndiqué

Le crédit syndiqué de 400,0 millions d’euros constituant la principale source de financement du Groupe avait été amendé le 25 mai 2018 pour une durée de 5 ans. PIERRE FABRE SA disposant de la faculté de solliciter l’accord des banques pour augmenter la durée du crédit de deux fois un an, respectivement au premier et au second anniversaire de la signature, la durée du crédit pouvant être étendue jusqu’au 25 mai 2025. PIERRE FABRE SA a exercé sa première option d’extension de maturité en 2019 et la seconde en 2020. Le pool bancaire a validé ces extensions de maturité du crédit syndiqué qui est dorénavant portée au 25 mai 2025.

De plus, le 17 décembre 2020, un nouvel avenant au crédit syndiqué a été mis en place avec une nouvelle capacité de financement de 100,0 millions d’euros dédiée aux projets de croissance externe du Groupe ainsi que le verdissement de ce même crédit syndiqué introduisant un mécanisme de bonus/malus basé sur la réduction d’émission de CO² et l’indicateur Green Impact Index en adéquation avec les engagements de la Green Mission Pierre Fabre.

Au 31 décembre 2020, le crédit syndiqué est utilisé à hauteur d’un montant de 50,0 millions d’euros correspondant au renouvellement de la garantie bancaire émise à destination des investisseurs du programme PIERRE FABRE SA de Negotiable EUROpean Commercial Paper – NEU CP (anciennement billet de trésorerie) et afin de garantir ce programme pour un encours maximum déclaré auprès de la Banque de 50,0 millions d’euros. PIERRE FABRE SA avait réalisé le lancement du programme de NEU CP en 2018, l’encours du programme au 31 décembre 2020 est de 50,0 millions d’euros.

Cession bail de l’ensemble immobilier de Langlade

Le 30 septembre 2020, le Groupe a exercé l’option d’achat de son crédit-bail sur l’ensemble immobilier de Langlade puis procédé à une cession bail de ce même ensemble. Cette opération s’est traduite par une perte de -5,8 millions d’euros (dont -3,1 millions d’euros en résultat financier). L’ensemble immobilier, auparavant comptabilisé en immobilisations corporelles, est désormais présenté en droit d’utilisation sur contrats de location.

Renouvellement de la convention de liquidité du programme d’actionnariat salarié

Le 10 décembre 2020, PIERRE FABRE SA a renouvelé la convention de liquidité pour un montant de 101,4 millions d’euros auprès de 3 partenaires bancaires dans le cadre du plan d’actionnariat salarié en France et à l’International.

3. Commentaires des comptes annuels de la société

3.1 Commentaires sur l'activité et les résultats de l'exercice 2020

La société PIERRE FABRE S.A., outre l'activité de détention de titres de participations et de centrale de trésorerie, assume également une fonction de prestation de services à destination de ses filiales en leur apportant essentiellement :

- Son concours notamment en termes de conseil stratégique, prestation rémunérée au travers de contrats d'assistance générale ;
- Son expertise technique dans différentes fonctions support mutualisées au niveau du Groupe (systèmes d'information, finances, gestion des ressources humaines, juridique, réglementaire, expertise industrielle etc.), prestations rémunérées au travers de contrats d'assistance technique.

Cette activité est représentative de son chiffre d'affaires et des charges opérationnelles engagées.

Le chiffre d'affaires s'élève à 209,9 millions d'euros (186,8 millions d'euros en 2019) et inclut :

- Des prestations d'assistance générale et technique de 195,2 millions d'euros (173,1 millions d'euros en 2019),
- Diverses facturations pour 14,7 millions d'euros englobant des loyers et des frais engagés pour le compte de filiales.

Le résultat d'exploitation est de 5,7 millions d'euros (contre 6,5 millions d'euros en 2019).

Le résultat financier s'élève à 101,4 millions d'euros (41,0 millions d'euros en 2019) et comprend :

- Des dividendes pour 7,4 millions d'euros (43,9 millions d'euros en 2019),
- La variation des provisions sur titres de participations mis en équivalence pour 98,4 millions d'euros (contre -1,2 million d'euros en 2019),
- Un résultat de change de -3,5 millions d'euros essentiellement imputable aux variations de provisions sur les moins-values latentes sur les instruments de couverture en devises pour -3,2 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de -11,1 millions d'euros (-21,3 millions d'euros en 2019) imputable pour l'essentiel à :

- Des dotations nettes d'amortissements dérogatoires de -5,0 millions d'euros ;
- Des charges de restructuration pour -4,4 millions d'euros
- Des amortissements exceptionnels et moins-values sur immobilisations pour -1,7 million d'euros.

Le résultat net s'élève à 112,7 millions d'euros (49,0 millions d'euros en 2019) compte tenu :

- Des résultats d'exploitation (5,7 millions d'euros), financiers (101,4 millions d'euros) et exceptionnels (-11,1 millions d'euros) précités ;
- De la participation dans le cadre des accords collectifs du Groupe de -1,9 million d'euros (-1,3 million d'euros en 2019) ; l'intéressement résultant de ce cadre collectif est comptabilisé dans le résultat d'exploitation pour -1,3 million d'euros (-1,1 million d'euros en 2019) ;
- Du produit d'impôt de 18,6 millions d'euros (24,0 millions d'euros en 2019) lié en quasi-totalité au mécanisme d'intégration fiscale ;

3.2 Commentaires sur le bilan 2020

Le bilan de la Société est caractéristique d'une société cumulant les rôles de holding, de centrale de trésorerie du Groupe, de prestataires de services et de société de tête de l'intégration fiscale :

- Détention de titres de participation évalués selon la méthode de mise en équivalence pour un montant net de 815,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (716,7 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- De centrale de trésorerie qui lève les principaux financements pour les besoins du Groupe et qui consent à ses filiales et sous-filiales des avances financières (231,2 millions d'euros hors intérêts courus au 31 décembre 2020 et 315,6 millions d'euros au 31 décembre 2019) ainsi qu'un prêt pour la filiale Brésilienne de 7,8 millions d'euros (11,1 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- Qui se finance auprès de ses filles et petites filles via la centrale de trésorerie et via un emprunt auprès de FINANCIERE DE LA MICHONNE (créance nantie), l'ensemble représentant un montant hors intérêts courus de 434,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 (388,8 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- De son activité de prestation d'assistance technique et générale à ses filiales ;
- De son rôle de tête de Groupe d'intégration fiscale (38,7 millions d'euros de créances nettes d'impôt).

La position de trésorerie nette de PIERRE FABRE SA est de 138,2 millions d'euros dont -203,6 millions d'endettement intragroupe et 341,8 millions d'euros de trésorerie nette externe (dont 436,8 millions d'euros en comptes bancaires / placements et -95,0 millions d'euros d'emprunts hors Groupe).

La Société est amenée à couvrir son exposition au risque de taux sur ses dettes externes à taux variable et sur ses dettes internes. La politique de gestion poursuivie vise à sécuriser les frais financiers du Groupe. Il s'agit d'une politique économique de couverture, toute démarche spéculative étant prohibée. Par opération spéculative on entend toute opération traitée sans rapport avec la gestion de l'exposition au risque de taux. La Société dispose d'un instrument de couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	Notionnel	Devise	Taux payé par PFSA	Taux reçu par PFSA	Départ	Maturité	Sous-Jacent	Qualification comptable	MtM en M€ Au 31 décembre 2020
Cross Currency SWAP		MBRL	Taux Fixe BRL 13,05%	Taux Fixe EUR 4,05%	12/04/2017	14/04/2025	Prêt PFDC Brésil	CFH	(0,1)
TOTAL									(0,1)

Les instruments dérivés de change en portefeuille au 31 décembre 2020 se répartissent ainsi :

	Couvertures bancaires		Garanties internes		Provision (en milliers d'euros)	Qualification comptable
	Nominal maximum des couvertures (en millions de devises)	MtM 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Nominal maximum des couvertures (en millions de devises)	MtM 31/12/2020 (en milliers d'euros)		
Couvertures commerciales 2020						
Export CNH	-114	-70	294	51	(19)	POI
Export CAD	-2	-5	5	-178	(183)	POI
Export JPY	180	10	-143	56	0	POI
Export KRW	-1 500	-26	6 224	-86	(112)	POI
Export MXN	-159	128	291	-1 152	(1024)	POI
Export PLN	-52	41	104	-1 156	(1115)	POI
Export RUB	-182	91	290	-820	(729)	POI
Export SEK	-4	-77	29	133	0	POI
Export USD	-33	-218	74	3 572	0	POI
Couvertures commerciales 2021						
Export CNH	-300	-43	0	0	(43)	POI
Export AUD	-5	-27	0	0	(27)	POI
Export CAD	-4	9	0	0	0	POI
Export CHF	-4	-6	0	0	(6)	POI
Export JPY	-400	8	0	0	0	POI
Export KRW	-2 200	16	0	0	0	POI
Export MXN	-100	24	0	0	0	POI
Export PLN	-83	308	0	0	0	POI
Export RUB	-405	96	0	0	0	POI
Export SEK	-47	-58	0	0	(58)	POI
Import USD	-53	-189	0	0	(189)	POI
Total couvertures pour compte des filiales		11	420	(3505)		

Ces couvertures sont matérialisées par des contrats de change internes signés entre la Société (agissant en tant que société centralisatrice) et ses principales filiales.

3.3 Obligation légale en matière de délai de paiement par la société PFSA

Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs et le solde des créances de la Société à l'égard de ses clients.

Solde des dettes à l'égard des fournisseurs (données en millions d'euros) :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	845	103	27	28	108	266
Montant total des factures concernées en TTC (k€)	13 567	1 098	182	-99	-47	1 134
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	9,4%	0,8%	0,1%	-0,1%	0,0%	0,8%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels dans la limite des délais légaux.					

Solde des créances à l'égard de ses clients (données en millions d'euros) :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	124	2	5		3	10
Montant total des factures concernées en TTC (k€)	76 220	1	158		21	180
Pourcentage du chiffre d'affaire TTC de l'exercice	29,4%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels dans la limite des délais légaux.					

4. Commentaires des comptes consolidés du Groupe

4.1 Commentaires sur l'activité et les résultats consolidés de l'exercice 2020

4.1.1 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Chiffres d'affaires net	2 210,4	2 376,2
Produits des contrats de licences	28,9	22,6
Commissions perçues	24,8	28,2
Allocations promotionnelles	5,2	5,1
Produits des activités ordinaires	2 269,3	2 432,1

Les produits des activités ordinaires du Groupe s'élève à 2 269,3 millions d'euros, soit une baisse de 6,7 % par rapport à 2019 (voir note 2.3.1).

Les produits des contrats de licence intègrent en 2020 la facturation d'un jalon de 10 millions de dollars sur un contrat de licence.

Les allocations promotionnelles correspondent aux revenus perçus sur la promotion médicale effectuée pour le compte des distributeurs par les équipes de visiteurs médicaux de PIERRE FABRE MAROC et de PIERRE FABRE TUNISIE.

4.1.2 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Produits des activités ordinaires	2 269,3	2 432,1
Production stockée et immobilisée	0,4	(21,8)
Achats consommés	(279,4)	(292,6)
Autres charges externes	(919,6)	(1 014,5)
Charges du personnel	(764,0)	(815,4)
Impôts et taxes	(40,5)	(38,4)
Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation	50,1	36,2
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	(136,0)	(120,8)
Résultat Opérationnel Courant	180,3	164,9

Le résultat opérationnel courant consolidé 2020 est en nette augmentation à 180,3 millions d'euros (contre 164,9 millions d'euros en 2019) représentant 7,9% des produits des activités ordinaires (contre 6,8 % en 2019).

L'augmentation du résultat opérationnel courant, malgré le contexte macroéconomique difficile, s'explique par le strict pilotage des dépenses et la réduction des frais généraux menées au niveau du groupe depuis 2019 et largement poursuivie en 2020 (voir note 2.3.3).

Les autres produits et charges d'exploitation intègrent le crédit d'impôt recherche pour 28,1 millions d'euros ainsi que les indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19 pour 7,6 millions d'euros.

4.1.3 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 178,2 millions d'euros (contre 125,1 millions d'euros en 2019), soit une rentabilité opérationnelle de 7,9% (contre 5,1 % en 2019). Il inclut, en plus des éléments mentionnés précédemment, l'effet des cessions d'actifs et d'activités pour 25,8 millions d'euros.

4.1.4 Résultat financier

En 2020, le résultat financier ressort à -24,6 millions d'euros, contre -8,9 millions d'euros en 2019. La baisse significative du résultat financier s'explique notamment par :

- La dégradation du résultat de change pour -11,5 millions d'euros. Le résultat de change réalisé s'établit à -4,0 millions d'euros en 2020 (+4,8 millions en 2019), alors que le résultat de change latent s'établit à -3,2 millions d'euros en 2020 (-0,6 millions en 2019),
- Une perte financière de -3,1 millions d'euros sur l'opération de cession bail de Langlade en 2020 (voir note 2.3.3),
- La revalorisation des engagement Ruscus de -3,6 millions d'euros en 2020 contre +2 millions d'euros en 2019.

En 2020, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 153,6 millions d'euros (contre 182 millions d'euros en 2019) s'élève à 2,87 % avant instruments dérivés (contre 2,09 % en 2019) et à 3,42 % après impact des instruments dérivés (contre 2,76% en 2019).

4.1.5 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôts en 2020 s'élève à -48,6 millions d'euros (-30,3 millions d'euros en 2019).

L'évolution par rapport à 2019 résulte de la hausse du résultat avant impôt (+37,5 millions d'euros) partiellement compensée par l'activation des déficits fiscaux aux Etats-Unis pour 4 millions d'euros et l'impact de la baisse progressive du taux d'impôt en France sur les impôts différés pour 3,8 millions d'euros.

Les opérations de cession ont généré une charge nette d'impôt de -11,9 millions d'euros : -8,2 millions d'euros sur la cession des marques GALENIC et ELANCYL et -5,6 millions d'euros sur la cession des activités de Pau et Saint Julien en-Genevois, partiellement compensés par un produit de 1,9 millions d'euros sur la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade.

4.1.6 Résultat net

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net est en amélioration à 104,9 millions d’euros dont 103,7 millions d’euros pour la part revenant au Groupe en 2020 (85,9 millions d’euros dont 84,7 millions d’euros en 2019).

Les opérations de cession ont généré un produit de 13,9 millions d’euros sur le résultat net.

4.2 Commentaires sur les flux de l’exercice et le bilan 2020

4.2.1 Investissements

Le Groupe a investi en 2020 :

- 25,0 millions d’euros sur la licence BRAFTOVI MEKTOVI (paiement d’étape),
- 20,9 millions d’euros au titre des systèmes d’information développés en interne,
- 30,3 millions d’euros sur le renouvellement et maintenance des équipements industriels, et dans les activités commerciales.

Les investissements 2019 incluaient :

- 57,0 millions d’euros sur l’acquisition des droits NERLYNX en Europe, au Maghreb et dans les pays francophones d’Afrique de l’Ouest,
- 27,0 millions d’euros au titre des systèmes d’information développés en interne,
- 60,4 millions d’euros sur le renouvellement et maintenance des équipements industriels, et dans les activités commerciales.

4.2.2 Endettement financier net

L'endettement financier net se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Total	Courant	non courant	Total	Courant	non courant
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	(1,6)	(0,4)	(1,3)
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	20,6	101,0	14,4	86,5
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	44,9	(0,0)	44,9
Neu CP	50,0	50,0		38,0	38,0	
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	1,1	1,0	0,0
Découverts bancaires	31,0	31,0		29,7	29,7	
Valeur de marché des instruments financiers (passif)	1,8	1,8	0,0	5,4	1,4	4,1
Dette financière brute	152,5	88,7	63,9	218,4	84,1	134,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(531,3)	(531,3)		(373,1)	(373,1)	
Comptes courants de trésorerie	(2,6)	(2,6)		(2,4)	(2,4)	
Valeur de marché des instruments financiers (actif)	(8,7)		(8,7)	(3,9)	(0,6)	(3,3)
Autres actifs financiers	(11,3)	(2,6)	(8,7)	(6,3)	(3,0)	(3,3)
Dette financière nette - hors dettes locatives	(390,0)	(445,2)	55,1	(161,0)	(291,9)	131,0
Dettes locatives sur contrats de location simples	123,0	31,4	91,7	94,9	31,2	63,7
Dette financière nette - y compris dettes locatives	(267,0)	(413,8)	146,8	(66,1)	(260,7)	194,7

Le Groupe est passé d'une position de trésorerie nette des dettes financières et hors dettes locatives de 161,0 millions d'euros en 2019 à 390 millions d'euros en 2020 (voir note 2.3.1).

4.2.3 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

5. Perspectives d'avenir

L'année 2021 sera marquée par la poursuite du développement de la franchise Oncologie Innovation, un retour à la croissance pour les marques Dermo-Cosmétique & Personal Care et des actions de soutien du portefeuille mature.

Le Groupe attend une croissance du chiffre d'affaires en 2021 de 213 millions d'euros (+9,4%) dont +107 millions d'euros dans le segment Medical Care et +143 millions d'euros pour le segment Dermo-Cosmétique & Personal Care. Les activités de sous-traitance industrielles cédées entraîneront une baisse d'environ 40 millions d'euros.

Hors projets transformants non connus à date et après prise en compte d'investissements commerciaux et R&D significatifs en oncologie, le résultat opérationnel du Groupe est attendu en progression à 200 millions d'euros.

6. Responsabilité sociale, environnementale et sociétale

La mise en œuvre de la politique développement durable du groupe PIERRE FABRE est définie et supervisée par le département RSE et Développement Durable rattaché depuis 2019 à une entité et démarche appelée GREEN MISSION PIERRE FABRE. L'objectif de cette direction et démarche est de porter toujours plus haut l'engagement de PIERRE FABRE en faveur de la naturalité, de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Cette entité est rattachée à la Direction Générale du Groupe.

Fidèle à l'attachement de son fondateur aux médecines naturelles et au respect du patrimoine naturel, le groupe PIERRE FABRE a choisi d'amplifier ses engagements à partir d'une nouvelle raison d'être rédigée dans le cadre du plan de transformation de l'entreprise initié en 2019.

Nous sommes investis depuis l'origine dans une dynamique de recherche et d'innovation inspirée par la nature. Nous maîtrisons la chaîne végétale, préservons et respectons la biodiversité, à travers notre conservatoire botanique dans le Tarn, notre arboretum à Madagascar, nos propres terres cultivées en agriculture biologique, notre expertise végétale à toutes les étapes, de la sélection de la graine à l'extraction écologique de l'actif.

C'est fort de cet héritage et avec la volonté d'aller encore plus loin dans notre démarche que GREEN MISSION PIERRE FABRE définit, anime la politique RSE du Groupe et s'assure de sa déclinaison dans les Business Units, métiers et filiales de l'entreprise.

Nous voulons innover « vert et responsable », c'est-à-dire éco-socio-concevoir encore mieux nos produits et réduire encore plus notre empreinte environnementale.

Nous voulons continuer à enrichir notre connaissance de la nature en valorisant des plantes durablement, en protégeant la biodiversité et en soutenant les populations locales qui en vivent.

Nous voulons approfondir chaque jour notre responsabilité sociale en faveur des hommes et des territoires.

GREEN MISSION PIERRE FABRE a pour ambition d'impulser et de soutenir en continu ces engagements, en travaillant à tous les niveaux du Groupe en France et à l'international et en synergie avec tous les départements.

GREEN MISSION PIERRE FABRE, « Cultivons le respect de la nature et des hommes ».

6.1 Politique RSE du Groupe

La politique RSE du Groupe s'articule autour des 5 axes stratégiques de GREEN MISSION PIERRE FABRE (Naturalité & Eco-socio-responsabilité), déclinés chacun en Feuilles de Route décrites ci-après.

- INNOVER durablement en s'inspirant de la nature grâce à notre expertise végétale,
- PROTÉGER notre patrimoine végétal et réduire notre empreinte environnementale,
- RESPECTER nos agriculteurs et fournisseurs partout dans le monde,
- GARANTIR la qualité de nos produits éco-conçus,
- ENGAGER les hommes par le biais d'actions sociales et environnementales.

6.2 Evaluation de la démarche RSE

Afin de structurer et mesurer la maturité de sa démarche RSE, le Groupe PIERRE FABRE a fait le choix de s'inscrire dans une démarche d'évaluation volontaire basée sur la norme ISO 26000, norme relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Ce processus d'évaluation permet de structurer la démarche selon la méthode du PDCA (Plan Do Check Act) et d'évaluer la performance sur l'ensemble des thèmes couverts par la norme internationale ISO 26000. Les thèmes évalués comme les moins performants intègrent automatiquement les chantiers prioritaires de la politique RSE du Groupe PIERRE FABRE.

Par deux fois, en 2012 et en 2015, la démarche RSE du Groupe PIERRE FABRE a été évaluée par AFNOR Certification, organisme indépendant, selon la méthodologie AFAQ 26000 Responsabilité Sociétale. Le Groupe PIERRE FABRE s'était ainsi vu attribué en 2012 le niveau « Confirmé » avec un score de 624 points sur 1000. En 2015, une nouvelle évaluation a permis d'accéder au niveau « Exemplaire », soit le plus haut niveau de l'évaluation.

Au-delà d'une évaluation de la performance RSE du Groupe PIERRE FABRE, ces évaluations ont permis d'identifier les opportunités d'amélioration.

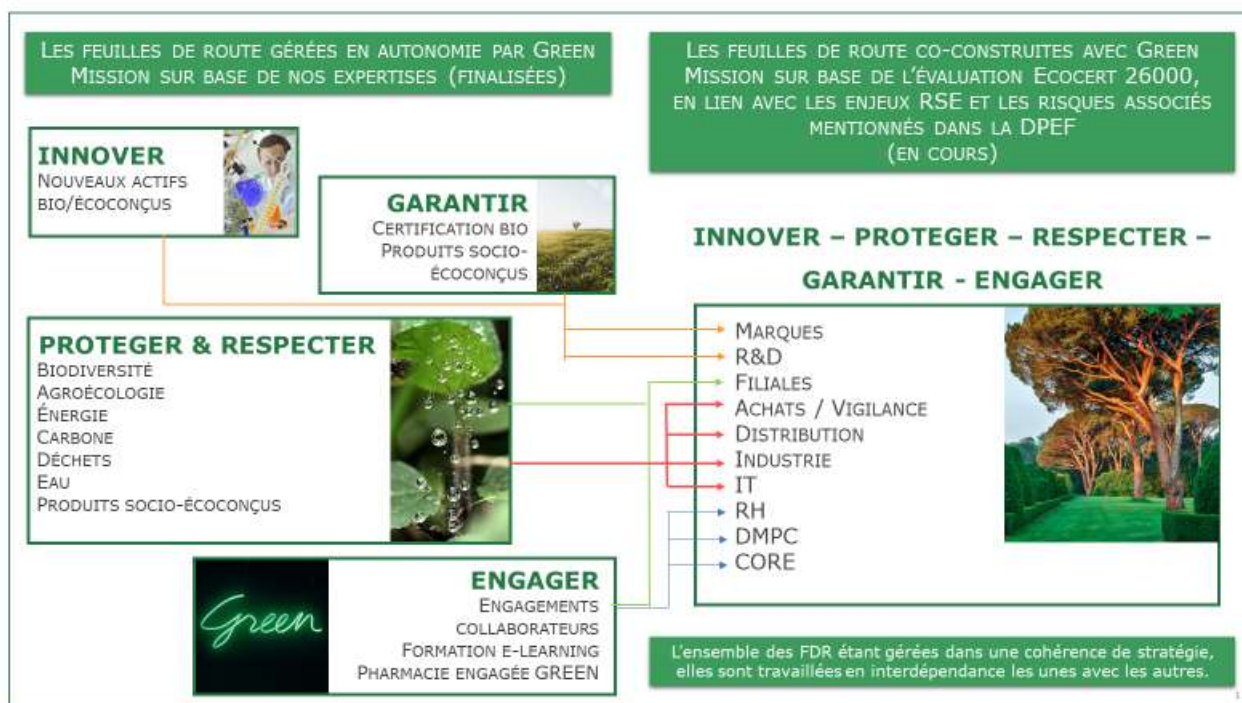
En 2019, une nouvelle évaluation de notre politique RSE a été réalisée toujours selon la norme ISO 26000 mais sur le modèle ECOCERT 26000 porté par l'organisme indépendant Ecocert.

Dès cette première évaluation, l'entreprise a obtenu le niveau Excellence, correspondant au niveau de maturité le plus élevé du référentiel ECOCERT 26000 avec une note de 77%. Aucune entreprise internationale de la taille de PIERRE FABRE n'avait jusqu'alors été évaluée par ECOCERT selon ce référentiel et à fortiori à ce niveau.

En 2020, l'évaluation de suivi a confirmé le fort niveau d'engagement RSE du Groupe Pierre Fabre et constaté la mise en œuvre d'actions en réponse aux recommandations du rapport d'évaluation de l'audit réalisé en 2019.

6.3 Chantiers GREEN MISSION prioritaires

La matrice de matérialité, les conclusions des évaluations AFAQ 26000 en 2012 et 2015, ECOCERT 26000 en 2019 et enfin les observations de l'OTI (Organisme Tiers Indépendant) ont permis d'identifier les chantiers GREEN MISSION prioritaires à mener et de les traduire en feuilles de route.



6.4 Déclaration Performance Extra Financière

Depuis l'année 2014, en application de la loi dite « Grenelle 2 » qui modifie les dispositions du Code de Commerce (articles L.225-102-1 et R.225-104 à R.225-105-2) relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale, le Groupe doit publier un rapport spécifique intitulé « Rapport extra-financier ».

A compter de l'exercice 2018, la transposition en droit français de la Directive européenne 2014/95/UE relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité renforce les obligations liées à cette loi dite « Grenelle 2 ». Cette Directive impose de publier les informations relatives aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption ; les entreprises étant libres d'étendre leur périmètre de reporting au-delà de ces 4 grands domaines.

Ce rapport, désormais intitulé « Déclaration de Performance Extra-Financière », doit cibler les enjeux extra-financiers les plus pertinents au vu des activités du Groupe, privilégiant ainsi le suivi et l'évaluation des principaux risques RSE du Groupe à leur exhaustivité.

Il est demandé aux entreprises de présenter :

- Leur modèle d'affaire et sa pertinence,
- La méthode d'analyse des risques RSE et sa pertinence,
- Une politique ou un plan d'action pour chaque risque RSE majeur identifié,
- Les indicateurs de suivi et de performance des risques RSE majeurs identifiés et d'en justifier leur pertinence et leur robustesse.

En ce qui concerne la Déclaration de Performance Extra-Financière couvrant l'exercice 2020, un panorama détaillé et complet relatif aux données sociales, environnementales et sociétales pertinentes à aborder vis-à-vis des risques RSE majeurs identifiés pour le Groupe PIERRE FABRE est décliné au travers des thèmes suivants :

- Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE du Groupe (modèle d'affaires, cartographie des risques et démarche RSE)
- Risque gouvernance et éthique (gouvernance responsable, éthique et conformité, achats responsables)
- Risque social (diversité, gestion des compétences et des talents, santé et sécurité des collaborateurs)
- Risque environnemental (changement climatique et impact environnemental de la production)
- Risque sociétal (défaut de sécurité produit, accessibilité des produits pour les patients et consommateurs, éco-innovation et communication transparente)
- Résultats RSE du Groupe (indicateurs RSE et méthodologie de reporting des indicateurs RSE)
- Rapport de l'organisme Tiers Indépendant

7. Plan de Vigilance

Afin de se conformer aux dispositions de la Loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, le Groupe a mis en œuvre diverses mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

Comme mesure du plan de vigilance ainsi déployé et se conformant également aux dispositions de la Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 dite « Loi Sapin 2 », le Groupe a étendu le domaine d'application de son dispositif d'alerte et de recueil des signalements à l'effet de traiter toute atteinte aux principes et règles énoncés dans sa Charte éthique incluant le strict respect des réglementations applicables en matière de droits humains et libertés fondamentales, de santé et de sécurité des personnes et d'environnement.

En outre, dans le cadre de son exercice de cartographie globale des risques, le Groupe a identifié, analysé et hiérarchisé divers risques majeurs liés à l'activité du Groupe au rang desquels figurent ceux relevant du devoir de vigilance tels que les risques environnementaux pour lesquels diverses mesures de suivi et de prévention ont été déployées.

Une évaluation régulière est, en outre, opérée s'agissant des activités des différentes sociétés du Groupe et de celles de leurs principaux fournisseurs et sous-traitants. Ainsi concernant ces derniers et afin d'apprécier et de prévenir les risques sociaux, sociétaux et environnementaux associés à leurs activités pour le Groupe Pierre Fabre, la Direction des Achats a recours à des questionnaires d'enquête précédant l'entrée en relation et pouvant conditionner celle-ci ; ces questionnaires d'évaluation sont également utilisés en cours de relation dans le cadre de procédures de revue des tiers.

Plus généralement et ainsi que le stipule sa Charte éthique, le Groupe attend de ses partenaires fournisseurs et sous-traitants qu'ils adoptent un comportement éthique dans le domaine des droits de l'homme et des conditions de travail, par l'application des conventions internationales en vigueur.

Enfin le Groupe s'est doté, en avril 2020, d'un 3P Code (3P pour « Third Party »), déclinaison de sa Charte éthique s'agissant de la relation que le Groupe entretient avec tout tiers au titre de ses activités avec lesquels le Groupe conclut des contrats, et notamment, sans toutefois s'y limiter, les fournisseurs, distributeurs, grossistes, consultants, agents, prestataires de services, partenaires externes, coentreprises et partenaires de promotion, agences de recrutement, partenaires de recherche ou de licence. La capacité de certains de ces tiers à se conformer audit Code 3P constitue précisément un critère de sélection dans le cadre des processus de sélection du Groupe, y compris son processus d'achat.

Ainsi le Groupe attend de ces tiers qu'ils adoptent et appliquent le Code 3P dans toutes leurs activités liées au Groupe PIERRE FABRE, et qu'ils mettent en œuvre l'ensemble des politiques, procédures, systèmes, formations, dispositifs de signalement et mécanismes de contrôle nécessaires notamment dans les domaines ayant trait à l'environnement, aux droits humains et du travail, à la santé et à la sécurité des salariés.

Le Code 3P fait partie intégrante de l'accord applicable entre le Groupe et tout tiers. Toute violation de l'une quelconque des dispositions du Code 3P est considérée comme un manquement grave à l'obligation contractuelle y afférente et peut entraîner des conséquences, pouvant aller jusqu'à la cessation potentielle de la relation contractuelle, conformément aux lois, règlements et codes applicables.

8. Actionnariat, filiales et participations

8.1 Actionnariat et autocontrôle au 31 décembre 2020

La FONDATION PIERRE FABRE, reconnue d'utilité publique, et PIERRE FABRE PARTICIPATIONS (holding contrôlée à 100% par la FONDATION PIERRE FABRE) détiennent respectivement 8,16% et 78,15% capital de la Société (sans changement par rapport à 2019).

Les salariés détiennent indirectement 8,25 % (8,52% en 2019) du capital dont 7,50% (7,78% en 2019) pour les salariés en FRANCE (via le FCPE 'ACTIONNARIAT PIERRE FABRE') et 0,75% (0,74% en 2019) pour les salariés à l'INTERNATIONAL (via le FCPE 'ACTIONNARIAT PIERRE FABRE') au 31 décembre 2020.

La société FINANCIERE DE LA MICHONNE détient en auto-contrôle 5,44% du capital de la Société au 31 décembre 2020 (contre 5,17% au 31 décembre 2019).

8.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez en annexe des comptes annuels de la Société des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Vous trouverez en outre des informations plus détaillées concernant les segments d'activités en note 2.3.1 du présent document.

8.3 Prises de participation ou prises de contrôle

La Société n'a souscrit à aucune augmentation de capital au cours de la période.

8.4 Résultat et affectation du résultat net

8.4.1 Examen des comptes et résultat de la Société

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis. Ils sont commentés en note 3 du présent rapport.

Les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne en vigueur 31 décembre 2020. Ils sont commentés en note 4 du présent rapport.

Nous vous précisons que les règles et méthodes comptables n'ont pas été modifiées par rapport aux règles et méthodes utilisées pour l'exercice précédent.

8.4.2 Proposition d'affectation du résultat – Proposition de distribution

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat positif de 112 707 858,01 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante du résultat :

- Distribution : 11 844 202,50 €
Soit un dividende de 0,50 € par action.
- Imputation du solde de bénéfice : 100 863 655,51 €
Au poste « Autres Réserves ».

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, éligibles à la réfaction de 40%, prévu par l'article 158 du CGI, s'élèverait ainsi à 11 844 202,50 € trouvant à s'appliquer ou non selon le régime fiscal du bénéficiaire de la distribution.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, éligibles à la réfaction de 40% pour les dividendes distribués à compter de 2006, ont été les suivants :

Exercice	Année de distribution	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction*	Revenus non éligibles à la réfaction*
31 décembre 2017	2018	0,28 €	6 631 545,20 €	0,00 €
31 décembre 2018	2019	0,28 €	6 631 545,20 €	0,00 €
31 décembre 2019	2020	0,28 €	6 631 545,20 €	0,00 €

** réfaction de 40%, prévue par l'article 158 du CGI trouvant à s'appliquer ou non selon le régime fiscal du bénéficiaire de la distribution*

Il est par ailleurs rappelé que conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 15 décembre 2020, il a été procédé à une distribution de réserves à hauteur de 5.211.449,10 €.

8.4.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 170 682 euros et qui ont donné lieu pour le Groupe à un impôt au taux de 32,02% de 54 652 euros.

8.4.4 Intégration fiscale

PIERRE FABRE SA a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (articles 223 A à Q du Code Général des Impôts).

Les règles de comptabilisation de l'impôt sur les sociétés retenues sont les suivantes :

- Les filiales enregistrent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration,
- La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble,
- Les crédits d'impôts restituables même lorsque la société est déficitaire sont enregistrés dans chaque filiale.

Le produit d'impôt enregistré au compte de résultat est donc de 18 601 023 euros. Il intègre notamment une économie d'impôt de 17 911 571 euros, des crédits d'impôts pour 629 683 euros et un produit de 59 768 euros lié à des impacts antérieurs.

8.4.5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau ci-après détaille les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

(en millions d'euros, sauf mention expresse)	2020	2019	2018	2017	2016
Capital en fin d'exercice :					
Capital Social en euros	272 416 658 €	272 416 658 €	272 367 035 €	272 367 035 €	272 367 035 €
Nombre des actions ordinaires existantes	23 688 405	23 688 405	23 684 090	23 684 090	23 684 090
Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	209,9	186,8	189,3	175,7	168,6
Résultat avant impôt, participation des salariés, et amortissements et provisions	28,4	60,6	80,6	71,6	66,8
Produits d'impôts sur les bénéfices	(18,6)	(24,0)	(16,3)	(35,2)	(45,1)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1,9	1,3	0,5	1,0	1,0
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions	(72,0)	34,2	116,0	67,7	47,9
Résultat après impôt, participation des salariés, et amortissements et provisions	112,7	49,0	(20,0)	38,3	63,0
Résultat distribué		11,8	6,6	6,6	6,6
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, avant amortissements et provisions	1,72 €	3,51 €	4,05 €	4,48 €	4,68 €
Résultat après impôt, participation des salariés, après amortissements et provisions	4,76 €	2,07 €	-0,84 €	1,62 €	2,66 €
Dividende attribué à chaque action		0,50 €	0,28 €	0,28 €	0,28 €
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	703	727	733	742	694
Montant de la masse salariale de l'exercice	59,1	55,2	52,4	50,1	46,0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales,...)	27,0	24,8	26,2	23,3	21,5

9. Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Les Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

9.1 Conventions règlementées nouvelles

Exposé : dans le cadre du fonctionnement du FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE et conformément aux dispositions en vigueur, un ensemble de partenaires bancaires, SOCIETE GENERALE, HSBC et BNP PARIBAS assurent dans le cadre de conventions de liquidité, la garantie de liquidité au bénéfice du FCPE.

Motivation : la mise en place de ces conventions de liquidité est nécessaire afin de se conformer aux obligations du Code du Travail et de l'AMF, s'appliquant au FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE et imposant un niveau de couverture à 50% de la valeur des titres et liquidités des compartiments à la date d'arrêté des conventions.

La Convention de liquidité France conclue entre PIERRE FABRE S.A, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, société de gestion du FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE et SOCIETE GENERALE, HSBC et BNP PARIBAS, à effet du 10 décembre 2020, portant sur un montant de 92.481.492,58 euros (quatre-vingt-douze million quatre-cent quatre-vingt-un mille quatre-cent quatre-vingt-douze euros et cinquante-huit centimes).

La Convention de liquidité hors France et avenant relatif conclue entre PIERRE FABRE S.A, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France : société de gestion du FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE et SOCIETE GENERALE, HSBC et BNP PARIBA, à effet du 10 décembre 2020, portant sur un montant de 8.910.079,50 euros (huit million neuf-cent dix mille soixante-dix-neuf euros et cinquante centimes).

Ces conventions annulent et remplacent les précédentes.

La personne concernée est Monsieur Jean Laurent BONNAFE, administrateur et Directeur Général de la société BNP PARIBAS, qui est également administrateur de PIERRE FABRE S.A.

9.2 Réexamen des conventions poursuivies en 2020

Les conventions initialement conclues et poursuivies en 2020, font l'objet d'une liste ad hoc en annexe qui pourrait être consultée sur demande.

10.Administration et contrôle de la Société

10.1 Renouvellement des membres du Conseil d'administration et du Censeur

Nous vous informons que les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, à l'exception du mandat des administrateurs représentant les salariés, viennent à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, soit les mandats de :

- Madame Marie-Anne AYMERICH
- Monsieur Dominique BAZY
- Monsieur Jean- Luc BELINGARD
- Monsieur Jean-Jacques BERTRAND
- Monsieur Jean-Laurent BONNAFE
- Madame Nathalie DELAPALME
- Monsieur Roch DOLIVEUX
- Monsieur Jacques FABRE
- Monsieur Philippe FAURE
- Madame Isabelle GIROLAMI
- Madame Marie France MARCHAND BAYLET
- Madame Rachel MAROUANI
- Madame Claire MEUNIER (représentante du FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE)
- Pierre Fabre Participations représentée par Monsieur Pierre-Yves REVOL
- Monsieur Eduardo SANCHIZ

Il est rappelé dans ce cadre que :

La société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS (PFP) détient à ce jour 78,15% du capital de la Société, que compte tenu de cette situation le Conseil d'administration et le Président de la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS, sont notamment en charge, conformément aux statuts de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS, de la nomination des membres des organes d'administration et de surveillance et/ou mandataires sociaux chargés d'assurer la gestion opérationnelle des filiales et sous filiales de la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS jusqu'au 2^{ème} degré.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS doit prochainement se réunir afin d'examiner cette question et à l'issue de cette réunion arrêter la composition du Conseil d'administration et du Collège des Censeurs de la Société.

En conséquence, et conformément aux règles de fonctionnement susvisées du Groupe et aux dispositions L 225-105 et R 225-71 à R 225-74, R 225-81, PIERRE FABRE PARTICIPATIONS déposera des projets de résolutions auprès de l'Assemblée générale de la Société qui se tiendra le 12 mai 2021, relatifs à la composition du Conseil d'administration et du Collège des censeurs.

10.2 Renouvellement du commissaire aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes ERNST & YOUNG, et du commissaire aux comptes suppléant AUDITEX arrivant à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, il y a lieu de :

- Renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 ;
- Ne pas renouveler le mandat de la société AUDITEX, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ;

Etant rappelé qu'en application des dispositions de l'article L.823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

10.3 Jetons de présence

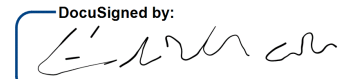
Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à 563 333 euros.

10.4 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Directeur Général

DocuSigned by:

0A81471010684F2...

11. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

11.1 Liste des mandats et fonctions exercés en 2020

Monsieur Roch DOLIVEUX

- Administrateur, Président du Conseil d'administration et du Comité stratégique depuis le 11 mai 2017 (membre avant cette date), et membre du Comité des nominations et rémunérations
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur depuis le 19 juin 2019 et Vice-Président du Conseil d'administration depuis le 23 juin 2020	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Administrateur depuis 2010	STRYKER CORPORATION (ETATS - UNIS)
<i>Chairman</i> depuis 2015	GLG HEALTHCARE INSTITUTE (ETATS - UNIS)
Administrateur depuis avril 2017	UCB (BELGIQUE)

Madame Agathe AMARA COLOMBIE

- Administrateur représentant les salariés, nommée par le Comité d'entreprise du 24 juin 2015 et renouvelée par le Comité d'établissement du 18 juin 2019
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Gérante	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VERAGOLI

Madame Marie-Anne AYMERICH

- Administrateur depuis le 12 mai 2020 et membre du Comité stratégique depuis le 16 mai 2019 de PIERRE FABRE S.A.
- Autres mandats sociaux : Néant

Monsieur Dominique BAZY

- Administrateur, Membre du Comité Stratégique, Président du Comité d'Audit et des comptes de PIERRE FABRE SA depuis le 20 janvier 2017 (membre avant cette date)
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Président et membre du Comité exécutif	BARBER HAULER CAPITAL ADVISERS (SAS)
Administrateur et membre du Comité des rémunérations, membre du Comité Stratégique et d'Ethique	SIPAREX (S.A)

Monsieur Jean-Luc BELINGARD

- Administrateur, Membre du Comité Stratégique
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur	BIOMERIEUX * (SOCIETE COTEE)
Administrateur	INSTITUT MERIEUX *
Administrateur	TRANSGENE * (SOCIETE COTEE)
Administrateur	LABORATORY CORPORATION OF AMERICA (SOCIETE COTEE - ETATS-UNIS)
Administrateur depuis le 27 octobre 2015	LUPIN LTD (SOCIETE COTEE - INDE)

** société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Jean Laurent BONNAFE

- Administrateur, Membre du Comité Stratégique depuis le 16 mai 2019 ;
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur depuis le 1er décembre 2011	BNP PARIBAS
Président depuis le 19 décembre 2017	ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DE L'OPERA DE PARIS – AROP
Président depuis le 27 mai 2019	ENTREPRISE POUR L'ENVIRONNEMENT EPE
Administrateur	FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE

Monsieur Jean-Jacques BERTRAND

- Président du Conseil d'administration jusqu'au 11 mai 2017, membre du Comité stratégique (Président jusqu'au 11 mai 2017) et membre du Comité des Nominations et Rémunérations (Président jusqu'au 12 mai 2020)
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur	CLUB ATHLETIQUE BRIVISTE CORREZE LIMOUSIN
Président	BRIVE RUGBY
Président du Conseil d'Administration	NEOVACS
Membre du Conseil des Sages	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Administrateur	ABIVAX

Madame Nathalie DELAPALME

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Directeur Exécutif et Membre du Conseil	FONDATION MO IBRAHIM
Administrateur - Présidente du Comité de gouvernance, membre du comité des risques	ECOBANK INTERNATIONAL
Administrateur, présidente du comité de nominations, rémunérations et gouvernance environnementale et sociale, membre du comité des investissements et des risques	MAUREL ET PROM
Administrateur	COMMENTAIRE
Administrateur, membre du comité de gouvernance et du comité responsabilité sociale et environnementale	SEPLAT(NIGERIA)
Membre du Conseil d'Administration	INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES

Monsieur Eric DUCOURNAU

- Directeur Général
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Président	PIERRE FABRE DERMO COSMETIQUE *
Gérant	SNC DES EAUX D'AVENE *
Gérant	SNC EAU THERMALE AVENE L'HÔTEL *
Représentant Permanent de PFDC : Administrateur	SAS MEME COSMETICS

** société contrôlée par la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Jacques FABRE

- Administrateur
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Gérant	SCI PERE COLIN
Gérant depuis le 28 juin 2016	SCI JAPIPO
Administrateur et Secrétaire général depuis le 15 juillet 2015	FONDATION PIERRE FABRE

Monsieur Philippe FAURE

- Administrateur, membre du Comité stratégique
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Président d'honneur et administrateur	ATOUT FRANCE (GIE)
Président	PH FAURE CONSEIL
Administrateur	DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA (MAROC)
Membre du Conseil de Surveillance	BANQUE TRANSATLANTIQUE
Président	SOCIETE DE LA TOURNELLE DE BETHUNE
Co Président depuis juin 2020	PARIS FOOD FORUM

Monsieur Alexandre GIRAUDON

- Représentant les salariés, nommé par le Comité d'Etablissement du 18 juin 2019
- Autres mandats sociaux : Néant

Madame Isabelle GIROLAMI

- Administrateur, membre du Comité stratégique et du Comité d'audit et des comptes depuis le 12 mai 2020
- Autres mandats sociaux : Néant

Madame Marie France MARCHAND BAYLET

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Vice-Présidente	SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
Vice-Présidente, Directeur Général Administrateur, Présidente du Comité Financier	GROUPE DEPECHE DU MIDI
Administrateur	SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
Administrateur	DEPECHE HEBDOS
Gérante	SCI VIOLETTES
Gérante	SC PAÏDEÏA
Gérante	GROUPEMENT FORESTIER DES CAROLINS
Gérante	SCI DOLCE VILLA
Gérante	SCI KAIROS
Gérante	IMMOCCITANIE
Présidente Fondatrice	FONDATION GROUPE DEPECHE

Madame Rachel MAROUANI

- Administrateur depuis le 16 mai 2019, membre du Comité stratégique depuis le 21 décembre 2018
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Gérante	SCI JOROMA
Gérante	SCI DAVIA 144
Gérante	SCI DES FENNECS
MARELLE PARTNERS Non-executive chairman	ALAIN AFFLELOU SAS
Présidente	TALISMAN BY SAS

Madame Claire MEUNIER

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Membre du Conseil de surveillance	FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE
Présidente	RUSCUBE (ASSOCIATION)
Conseiller Fédéral	FAS

PIERRE FABRE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Pierre-Yves REVOL

- Administrateur, Vice-Président du Conseil d'administration, Président du Comité des nominations et rémunérations, membre du Comité stratégique, Membre du Comité d'audit et des comptes
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur et Président	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Administrateur - PDG	CASTRES OLYMPIQUE *
Président	SUD HEBDO PRESSE
Administrateur	GROUPE LA DEPECHE DU MIDI *
Président	PIERRE FABRE FINANCE *
Administrateur – Président	FONDATION PIERRE FABRE

** société contrôlée par la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS, au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Eduardo SANCHIZ

- Administrateur, membre du Comité stratégique et du Comité d'audit et des comptes depuis le 16 mai 2019
- Autres mandats sociaux :

Fonctions	Sociétés
Administrateur, membre du Comité d'audit, membre du Comité des nominations, Président du Comité des risques	CAIXABANK
Membre du Comité d'investissements	ASABYS (SOCIETE DE CAPITAL-RISQUE)

11.2 Conventions visées à l'article L 225-102-1 du Code de commerce

Aucune convention n'est intervenue directement ou indirectement ou par personnes interposées entre :

- D'une part, l'un des administrateurs, le directeur général, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ;
- D'autre part, une autre société dont PIERRE FABRE S.A. possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

11.3 Délégations accordées par le Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

Néant

11.4 Prêts de moins de deux ans consentis par la Société à titres accessoire, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques

Néant

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
S.A.S. au capital de € 2 400 000
780 138 715 R.C.S. Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Pierre Fabre S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Pierre Fabre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ▶ Votre groupe comptabilise un produit constaté d'avance correspondant à l'estimation de la valeur des retours des produits dermo-cosmétiques et des produits santé selon les modalités décrites dans les notes 5.1 « Produits des activités ordinaires » et 6.3 « Autres passifs » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données chiffrées utilisées, apprécier les hypothèses sous-tendant le calcul, et examiner l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.
- ▶ Votre groupe comptabilise en immobilisations incorporelles les travaux de recherche et développement acquis séparément ainsi que les coûts de production des logiciels et systèmes d'information selon les modalités décrites dans la note 6.1 « Actifs Immobilisés - Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le traitement comptable retenu au regard de la norme IAS 38 et avons examiné l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.
- ▶ Votre groupe constitue des provisions couvrant ses engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans la note 6.4 « Engagements de retraite et autres avantages à long terme » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues et l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.
- ▶ Votre groupe procède à des tests de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs incorporels selon les modalités décrites dans la note 6.1 « Actifs Immobilisés - Tests de valeur des actifs immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

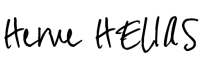
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Toulouse et Paris-La Défense, le 31 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

DocuSigned by:

9A3DEE6F457F4FE...

Eric Gonzalez

Hervé Helias

Pauline Piquet

Jacques Pierres

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Produits des activités ordinaires	5.1	2 269,3	2 432,1
Production stockée et immobilisée		0,5	(21,8)
Achats consommés		(279,4)	(292,6)
Autres charges externes		(919,6)	(1 014,5)
Charges du personnel		(764,0)	(815,4)
Impôts et taxes		(40,5)	(38,4)
Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation		50,1	36,2
Variation des amortissements, dépréciations et provisions		(136,0)	(120,8)
Résultat Opérationnel Courant	5.2	180,4	164,9
Autres produits et charges opérationnels		(2,0)	(39,8)
Résultat Opérationnel	5.2	178,4	125,1
Coût de l'endettement financier net		(10,2)	(7,7)
Autres produits et charges financiers		(14,4)	(1,3)
Résultat Financier	5.4	(24,6)	(8,9)
Résultat avant Impôts et sociétés mises en équivalence		153,8	116,2
Impôts sur les résultats	5.5	(48,7)	(30,3)
Quote-Part Résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,1)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		105,0	85,9
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>		<i>103,8</i>	<i>84,7</i>
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>1,2</i>	<i>1,2</i>

Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	105,0	85,9
Gains et (pertes) actuariels	(13,1)	(34,3)
Effets d'impôt	3,4	8,7
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global	(9,7)	(25,6)
Variation de juste valeur des instruments de couverture	0,7	(0,4)
Ecart de conversion	(10,1)	(11,5)
Effets d'impôt sur les produits et charges constaté(e)s directement en capitaux propres	(0,1)	3,0
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global	(9,6)	(8,9)
Total de l'état du résultat global	85,7	51,4
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>	84,5	50,1
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,2	1,3

Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	Decembre 2020	Decembre 2019
Ecart d'acquisition	6.1	12,9	13,7
Immobilisations incorporelles	6.1	262,8	260,8
Immobilisations corporelles	6.1	380,2	479,6
Droits d'utilisation sur contrats de location	6.1	114,8	93,4
Participations dans des sociétés mises en équivalence	6.5	3,0	2,9
Actifs financiers non courants	6.5	17,7	11,2
Autres actifs non courants	6.3	6,9	3,0
Impôts différés actifs	6.6	96,2	103,8
ACTIFS NON COURANTS		894,4	968,4
Stocks	6.3	373,2	369,1
Clients et comptes rattachés	6.3	268,6	261,1
Impôts sur les bénéfices	6.6	61,4	53,1
Actifs financiers courants	6.5	4,1	5,1
Autres actifs courants	6.3	154,7	112,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	531,3	373,1
Actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾		-	64,4
ACTIFS COURANTS		1 393,3	1 238,6
TOTAL DE L' ACTIF		2 287,7	2 207,0
Capital		272,4	272,4
Primes		17,5	17,5
Autres réserves consolidées et résultat		533,4	455,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe		823,3	745,1
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		5,9	9,1
CAPITAUX PROPRES	6.2	829,2	754,3
Emprunts et dettes financières non courants	6.5	63,9	130,2
Dettes locatives non courantes	6.5	91,7	63,7
Autres passifs financiers non courants	6.5	16,0	99,6
Provisions pour risques et charges non courants	6.4	303,2	295,8
Autres passifs non courants	6.3	15,7	41,9
Impôts différés passifs	6.6	4,4	4,9
PASSIFS NON COURANTS		494,7	636,1
Emprunts et dettes financières courants	6.5	86,9	82,8
Dettes locatives courantes	6.5	31,4	31,2
Autres passifs financiers courants	6.5	103,2	15,1
Provisions pour risques et charges courants	6.4	47,0	43,9
Fournisseurs et comptes rattachés		344,9	292,4
Impôts sur les bénéfices	6.6	33,9	41,2
Autres passifs courants	6.3	316,5	285,6
Passifs destinés à être cédés ⁽¹⁾		0,0	24,4
PASSIFS COURANTS		963,7	816,6
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 287,7	2 207,0

(1) Le Groupe était engagé fin 2019 dans le processus de cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois (voir note 2.3). Les actifs et passifs relatifs à cette branche d'activité étaient par conséquent présentés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2019.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Autres réserves consolidées et résultats	Eléments constatés directement en capitaux propres	Part attribuable		Total des Capitaux Propres
						aux actionnaires du Groupe	aux participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 décembre 2018	272,4	17,2	(81,5)	601,7	(98,7)	711,0	9,5	720,5
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2019 ⁽¹⁾				(13,2)		(13,2)		(13,2)
Au 1^{er} Janvier 2019	272,4	17,2	(81,5)	588,5	(98,7)	697,8	9,5	707,3
Résultat de l'exercice				84,7		84,7	1,2	85,9
Autres éléments du résultat global					(34,6)	(34,6)	0,1	(34,4)
Dividendes versés				(6,4)		(6,4)	(1,7)	(8,1)
Variation des actions propres	0,0	0,3	0,0			0,3		0,3
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(1,8)		(1,8)		(1,8)
Autres variations				5,0	0,0	5,0	0,0	5,1
Au 31 décembre 2019	272,4	17,5	(81,5)	670,0	(133,2)	745,1	9,1	754,3
Résultat de l'exercice				103,7		103,7	1,2	104,9
Autres éléments du résultat global					(19,4)	(19,4)	(0,4)	(19,8)
Dividendes versés				(11,2)		(11,2)	(1,2)	(12,4)
Variation des actions propres			(6,1)			(6,1)		(6,1)
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(6,9)		(6,9)		(6,9)
Autres variations ⁽³⁾				(9,3)	27,3	18,0	(2,8)	15,1
Au 31 décembre 2020	272,4	17,5	(87,6)	746,2	(125,3)	823,2	5,9	829,1

⁽¹⁾ Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 – Contrats de location et l'interprétation IFRIC 23 – Positions fiscales incertaines au 1er janvier 2019. L'adoption de ces textes s'est traduite par un impact de -13,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

⁽²⁾ Les engagements d'achats d'actions incluent les engagements de rachats d'actions dans le cadre du programme d'actionnariat salariés (-8,4 millions d'euros en 2020 et -0,2 millions d'euros en 2019) ainsi que les promesses d'achats faites aux actionnaires minoritaires (+1,6 millions d'euros en 2020 et -1,6 millions d'euros en 2019).

⁽³⁾ Les autres variations au 31 décembre 2020 comprennent notamment l'effet du recyclage en résultat des pertes de change accumulées en réserves de conversion pour 17,4 millions d'euros suite à la cession des filiales en Argentine et au Vietnam (voir note 2.4) ainsi que le reclassement de l'hyperinflation en Argentine de réserves à réserves de conversion pour +8,9 millions d'euros. Les autres variations au 31 décembre 2019 intègrent 4,9 millions d'euros de retraitement d'hyperinflation en Argentine.

Tableaux de flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat net consolidé	105,0	85,9
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	0,1	
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	136,1	138,0
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôt	(23,4)	(2,3)
Variation des impôts différés	7,9	(15,0)
Variation des provisions	(4,0)	(0,8)
Autres éléments	9,5	(2,4)
Marge brute d'autofinancement	231,2	203,4
Variation des stocks	(10,5)	(0,5)
Variation des clients et comptes rattachés	(19,0)	53,5
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	33,6	(5,9)
Variation des autres actifs et passifs non courants et courants	(31,7)	16,4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽¹⁾	203,6	266,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(73,7)	(151,6)
Acquisition d'investissements financiers ou de réseaux de distribution		(0,5)
Acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente	(0,0)	(0,1)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	74,3	3,3
Variation des autres immobilisations financières	0,0	(0,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0,6	(148,9)
Dividendes versés aux actionnaires		
- aux actionnaires du Groupe	(11,2)	(6,4)
- aux actionnaires minoritaires	(1,2)	(1,7)
Nouveaux emprunts non courants et courants	11,2	0,0
Remboursements d'emprunts non courants et courants	(49,5)	(64,5)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers non courants et courants	(3,0)	(1,2)
Variation des actions propres	(6,1)	0,0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(59,8)	(73,7)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	12,4	(1,0)
Variation nette de la trésorerie	156,9	43,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373,1	304,2
Découverts bancaires	(29,7)	(4,0)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	343,4	300,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	531,3	373,1
Découverts bancaires	(31,0)	(29,7)
TRESORERIE A LA CLOTURE	500,3	343,4

(1) Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles 2020 incluent -59,9 millions d'euros d'impôts payés (32,8 millions en 2019), 15,0 millions d'euros de frais financiers versés (7,9 millions en 2019) et 0,2 millions d'euros de produits financiers reçus des placements de trésorerie et des instruments de couverture (0,2 millions en 2019).

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ.....	8
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
2.1 COVID-19.....	8
2.2 CESSIION DES MARQUES GALENIC ET ELANCYL	9
2.3 CESSIION DU SITE DE PAU ET DE L'UNITÉ DE FABRICATION DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.....	9
2.4 CESSIION DES FILIALES EN ARGENTINE ET AU VIETNAM.....	9
2.5 RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU CREDIT SYNDIQUE	9
2.6 CESSIION BAIL DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE LANGLADE	10
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	11
3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	13
4.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	13
4.2 REGLES DE PRESENTATION	13
4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES	14
5. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	14
5.2 RESULTAT OPERATIONNEL	15
5.3 INFORMATION SECTORIELLE	18
5.4 RESULTAT FINANCIER	19
5.5 IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS.....	19
6. NOTES ANNEXES DU BILAN	21
6.1 ACTIFS IMMOBILISES	21
6.2 CAPITAUX PROPRES.....	29
6.3 ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	30
6.4 PROVISIONS	32
6.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	35
6.6 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS.....	41
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	42
8. PARTIES LIEES.....	43
9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	43

1. Informations sur la Société

La société Pierre Fabre S.A. est une entreprise du secteur pharmaceutique et cosmétique dont le siège social est 12 avenue Hoche 75008 Paris et dont le numéro SIREN est 662 006 170 (immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris).

L'exercice fiscal a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 5 mars 2021. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 12 mai 2021.

Les états financiers consolidés sont intégrés dans les comptes consolidés de Pierre Fabre Participations SAS, qui détient 78,15 % du capital de Pierre Fabre S.A. au 31 décembre 2020.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont fortement perturbé les opérations du Groupe au cours de l'année, et affectent les états financiers consolidés.

Pour s'adapter au contexte sanitaire, l'entreprise a réduit volontairement sa capacité de production d'environ 60% de mars à mai 2020, de façon à garantir la sécurité sanitaire de ses collaborateurs. Les périodes de confinement qui se sont succédées partout sur la planète, ont conduit à une réduction de l'activité hors officine. Bien que les officines de pharmacies soient demeurées ouvertes, leur activité a été altérée pour tous les produits de santé familiale et de dermo-cosmétique, en raison de la concentration des équipes sur les malades de l'épidémie de Covid-19, du ralentissement de l'activité des médecins, et de l'absence de pathologies hivernales. Les essais cliniques ont également été retardés du fait de l'activité modifiée des structures de soins. Le Groupe a toutefois réussi à maintenir le résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies (annulation de déplacements et de séminaires, ajournement d'investissements publicitaires et promotionnels, ...) et à la réalisation d'opérations de cessions. Enfin, l'accès à la liquidité a été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué et au programme de cession des créances.

Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes des états financiers sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise, en particulier :

- Des tests de dépréciation des actifs incorporels ont été réalisés.
- Les coûts liés à la sous-activité ont été exclus de la valorisation des stocks.
- Les dépréciations des créances clients intègrent des risques de défauts futurs sur le portefeuille clients liés au contexte économique incertain.
- Les provisions pour retours de produits ont été revues.
- Les indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi ont été comptabilisées en autres produits d'exploitation.

2.2 Cession des marques Galénic et Elancyl

Deux accords séparés de cession des marques Galénic et Elancyl ont été conclus le 31 octobre 2020 avec le groupe chinois Yatsen pour Galénic et le groupe espagnol Cantabria Labs pour Elancyl. La reprise des deux marques par Yatsen et Cantabria Labs se fait progressivement depuis le 1er novembre 2020 (pour Galénic en Chine et Elancyl en Espagne) jusqu'au printemps 2021 selon les marchés. A plus long-terme, Pierre Fabre continuera à fabriquer les produits des 2 marques et assurera le développement des futures innovations de Galénic pour le compte de Yatsen.

Ces cessions ont généré un gain de 25,6 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020. Le Groupe a par ailleurs reçu 10% des titres (équivalent à 2 millions d'euros) de la société Yalenic, filiale singapourienne de Yatsen en charge de la commercialisation et de la distribution des produits Galénic à travers le monde.

2.3 Cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois

Le 30 novembre 2020, le Groupe a cédé à l'entreprise luxembourgeoise de sous-traitance industrielle Fareva son site de production pharmaceutique de Pau, son unité de production de produits « biologiques » de Saint-Julien-en-Genevois et son atelier-pilote de produits injectables stériles situé à Toulouse. Les 255 collaborateurs du site de Pau et de l'unité de production de Saint-Julien ont rejoint le groupe Fareva à la date de cession. Le déménagement des installations de l'atelier-pilote de Toulouse vers le site de Pau est prévu au cours du premier trimestre 2022, Pierre Fabre continuant à en assurer le fonctionnement jusqu'à la fin de l'année 2021.

L'opération s'est traduite par une plus-value de cession de 18,3 millions d'euros dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Les actifs et passifs relatifs à cette branche d'activité étaient présentés en actifs et passifs destinés à être cédés à la clôture 2019.

2.4 Cession des filiales en Argentine et au Vietnam

Le 31 juillet 2020, Pierre Fabre a signé un accord stratégique avec le laboratoire pharmaceutique argentin Sidus. Cet accord confère à Sidus la distribution exclusive de l'ensemble des produits du Groupe en Argentine et en Uruguay, à l'exception des nouveaux produits en oncologie. Il porte également sur la reprise par Sidus du site industriel de Virrey del Pino (région de Buenos Aires), spécialisé dans la production d'un principe actif d'origine animale utilisé dans la composition de l'anti-arthrosique Structum. Les 80 salariés de la filiale commerciale et les 75 salariés du site industriel ont rejoint les effectifs de Sidus à la date de reprise des activités. Cette opération s'est traduite par une perte de 14,8 millions d'euros dans les comptes consolidés 2020.

Le 31 juillet 2020, le Groupe a également cédé sa filiale Pierre Fabre Vietnam à Asia Chemical Corporation. Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés 2020. En amont de cette opération, le Groupe avait racheté le minoritaire de Pierre Fabre Vietnam.

2.5 Renouvellement et extension du crédit syndiqué

Le crédit syndiqué de 400,0 millions d'euros constituant la principale source de financement du Groupe avait été amendé le 25 mai 2018 pour une durée de 5 ans. PIERRE FABRE SA disposant de la faculté de solliciter l'accord des banques pour augmenter la durée du crédit de deux fois un an, respectivement au premier et au second anniversaire de la signature, la durée du crédit pouvant être étendue jusqu'au 25 mai 2025. PIERRE FABRE SA a exercé sa première option d'extension de maturité en 2019 et la seconde en 2020. Le pool bancaire a validé ces extensions de maturité du crédit syndiqué qui est dorénavant portée au 25 mai 2025.

De plus, le 17 décembre 2020, un nouvel avenant au crédit syndiqué a été mis en place avec une nouvelle capacité de financement de 100,0 millions d’euros dédiée aux projets de croissance externe du Groupe ainsi que le verdissement de ce même crédit syndiqué introduisant un mécanisme de bonus/malus basé sur la réduction d’émission de CO² et l’indicateur Green Impact Index en adéquation avec les engagements de la Green Mission Pierre Fabre.

2.6 Cession bail de l’ensemble immobilier de Langlade

Le 30 septembre 2020, le Groupe a levé par anticipation une option d’achat de son crédit-bail sur l’ensemble immobilier de Langlade puis procédé à une cession bail de ce même ensemble. Cette opération s’est traduite par une perte de -5,8 millions d’euros, dont -3,1 millions d’euros en résultat financier. L’ensemble immobilier, auparavant comptabilisé en immobilisations corporelles, est désormais présenté en droit d’utilisation sur contrats de location.

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la société Pierre Fabre S.A. (la « Société »), ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l’ensemble constituant le « Groupe »).

Principes comptables

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L’existence et les effets des droits de votes potentiels exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l’existence de droits de veto sont autant d’éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l’intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d’exister. La part d’intérêt qui n’est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d’intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu’elles sont qualifiées d’activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L’influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 se synthétise comme suit :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2020	% d'intérêt 2019
PIERRE FABRE SOUTH AFRICA	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT ALGERIE	Algérie	IG	48,99	48,99
PIERRE FABRE PHARMA GMBH	Allemagne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOSMETIK GMBH	Allemagne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE AUSTRALIA	Australie	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE AUTRICHE	Autriche	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE SANTE BENELUX	Belgique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE BENELUX	Belgique	IG	99,98	99,98
LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL	Brésil	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE BULGARIE	Bulgarie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CANADA	Canada	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CHILE	Chili	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGAI) DERMO-COSMETIQUE CONSULTING CO.	Chine	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE KOREA	Corée	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE NORDIC	Danemark	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE IBERICA	Espagne	IG	100,00	100,00
GENESIS PHARMACEUTICAL	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PF @-COM	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMACEUTICALS	Etats-Unis	IG	99,98	99,98
ART & CARACTERE	France	IG	95,01	95,01
AWT	France	MEE	24,00	24,00
BATIGNOLLES SANTE BEAUTE	France	IG	99,98	99,98
CASTRES OLYMPIQUE	France	IG	100,00	100,00
CGX AERO	France	MEE	23,75	23,75
CGX SYSTEM	France	MEE	24,00	24,00
EAU THERMALE AVENE L'HOTEL	France	IG	99,98	99,98
EDITIONS PRIVAT	France	IG	100,00	100,00
FINANCIERE DE LA MICHONNE	France	IG	99,99	99,99
GFA EN DOYSE	France	IG	100,00	100,00
INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE	France	IG	100,00	100,00
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES A-DERMA	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES AVENE	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES DUCRAY	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES GALENIC	France	IG	99,98	99,98
LABORATOIRES KLORANE	France	IG	99,98	99,98
LES THERMES D'AVENE	France	IG	99,98	99,98
MEME COSMETICS	France	MEE	13,69	13,69
ORFAGEN	France	IG	95,00	95,00
PIERRE FABRE SA	France	IG	Mère	Mère
PIERRE FABRE AGRONOMIE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMATOLOGIE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE FINANCE	France	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2020	% d'intérêt 2019
PIERRE FABRE MEDICAL DEVICES	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION	France	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE ORAL CARE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
RENE FURTERER	France	IG	99,98	99,98
SCA DU PRERENARD	France	IG	100,00	100,00
SCEA EN GOURAU EN SEGR	France	IG	100,00	100,00
SCI DU 46 AVENUE ALBERT 1ER	France	IG	100,00	100,00
SCI L'ECHAUGUETTE	France	IG	99,94	99,94
SNC DES EAUX D'AVENE	France	IG	100,00	100,00
TARN MEDIAS	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMAKA	Grèce	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE HELLAS	Grèce	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE HONG-KONG	Hong Kong	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA SRL	Italie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE ITALIA	Italie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE JAPON CO.	Japon	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE JAPON CO.	Japon	IG	49,99	49,99
PIERRE FABRE MOYEN ORIENT	Liban	IG	99,93	99,93
SIDOBRE Ré	Luxembourg	IG	100,00	100,00
SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE RANOPISO - SEAR	Madagascar	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MAROC	Maroc	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMA DE MEXICO	Mexique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEXICO	Mexique	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT POLSKA	Pologne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE POLSKA	Pologne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT PORTUGAL	Portugal	IG	100,00	100,00
REPREFAR PRODUTOS FARMACEUTICOS	Portugal	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE PORTUGAL	Portugal	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE LTD	Royaume Uni	IG	99,99	99,99
LLC PIERRE FABRE	Russie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGHAI) MEDICAL CO.	Shanghai	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SINGAPORE	Singapour	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA NORDEN	Suède	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA	Suisse	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE (SUISSE)	Suisse	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT SRO	Tchéquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE TCHEQUIE	Tchéquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT TUNISIE	Tunisie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION TUNISIE	Tunisie	IG	64,93	64,93
PIERRE FABRE ILAC	Turquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOZMETIK	Turquie	IG	99,98	99,98

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a procédé à la cession de Pierre Fabre Argentina, Rovafarm, Pierre Fabre Vietnam (voir note 2.4). Le Groupe a également procédé à la liquidation de Pierre Fabre Médicaments Algérie, sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

Le Groupe n'a enregistré aucune variation de périmètre au cours de l'exercice 2019.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

4.1 Bases de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2020 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendement d'IFRS 3 - Définition d'une activité qui vise à aider les préparateurs de comptes à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.
- Amendements d'IAS 1 et IAS 8 - Matérialité qui améliorent la définition de la matérialité afin de déterminer si une information doit être fournie dans les états financiers, ou si la façon dont elle est communiquée aboutit au même effet que si elle n'avait pas été communiquée.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2020.

4.2 Règles de présentation

Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro. Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciels sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres en écart de conversion. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les états financiers des filiales dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste sont retraités à l'aide d'un indice général des prix de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation pour refléter leur valeur réelle à la date de clôture. De même, l'état du résultat global est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires ne sont pas retraités puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 Jugements comptables et estimations significatives

La préparation des états financiers consolidés requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2020, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de l'appréciation des passifs éventuels ainsi que de la reconnaissance et l'évaluation des impôts différés.

5. Notes annexes du compte de résultat

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les revenus résultant des ventes de produits sont présentés en chiffre d'affaires net dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires du Groupe comprend les revenus des ventes de spécialités pharmaceutiques (médicaments et OTC), de produits dermo-cosmétiques, de produits finis ou principes actifs dans le cadre d'accord de sous-traitance industrielle, et enfin d'activités diversifiées.

Ces ventes sont enregistrées nettes des retours produits et des contreparties variables accordées aux clients. Les retours produits sont estimés sur la base de l'expérience passée en matière de retours, du cycle de vie des produits et des campagnes de retour attendues. Les contreparties variables incluent notamment les remises, les coopérations commerciales, les escomptes, les programmes de fidélisation et les montants versés ou dus aux organismes de santé dont le calcul est assis sur le chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable, en se basant sur l'expérience passée et les conditions contractuelles.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Chiffres d'affaires net	2 210,4	2 376,2
Produits des contrats de licences	28,9	22,6
Commissions perçues	24,8	28,2
Allocations promotionnelles	5,2	5,1
Produits des activités ordinaires	2 269,3	2 432,1

Les produits des contrats de licence intègrent en 2020 la facturation d'un jalon de 10 millions de dollars sur un contrat de licence.

Les allocations promotionnelles correspondent aux revenus perçus sur la promotion médicale effectuée pour le compte des distributeurs par les équipes de visiteurs médicaux de PIERRE FABRE MAROC et de PIERRE FABRE TUNISIE.

Les produits des activités ordinaires par zone géographique se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
France	791,3	879,1
Europe hors France	778,6	787,9
Asie & Océanie	315,7	329,9
Afrique & Moyen-Orient	137,3	156,5
Amérique centrale & du Sud	97,5	132,8
Amérique du Nord	99,9	96,6
Reste du Monde et façonnage	48,9	49,2
Groupe	2 269,3	2 432,1

5.2 Résultat opérationnel

Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Salaires	(546,2)	(584,3)
Charges sociales	(178,3)	(196,4)
Participation, intéressement et abondement	(30,5)	(26,9)
Indemnités de fin de carrière et assimilés	(9,0)	(7,8)
Charges de personnel	(764,0)	(815,4)

Le Groupe propose à ses salariés un plan d'actionnariat salariés, au travers d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) dénommé Actionnariat PIERRE FABRE, des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan épargne entreprise et plan épargne retraite collectif) ainsi qu'un compte épargne temps.

Les effectifs moyens du Groupe sur l'année 2020 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
France	5 772	6 177
International	4 519	4 792
Effectif moyen	10 291	10 969

Autres charges externes

Les autres charges externes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Sous traitance, Interimaires, Prestataires	(372,7)	(406,0)
Publicité, Sponsoring & Evènements	(169,7)	(185,6)
Honoraires	(86,9)	(82,2)
Transport	(54,9)	(60,5)
Redevances & commissions versés	(50,0)	(23,6)
Frais de déplacements & de missions	(36,6)	(89,8)
Documentations et études	(31,5)	(44,9)
Entretiens et maintenance	(25,6)	(25,5)
Autres	(91,8)	(96,5)
Autres charges externes	(919,6)	(1 014,5)

Impôts et taxes

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Enregistrements d'AMM et dépôt de brevet, licences, marques	(8,1)	(8,2)
Contribution Foncière des Entreprises	(7,5)	(6,3)
Taxes foncières	(6,6)	(5,4)
Impôts et taxes sur rémunérations	(4,8)	(5,4)
Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	(3,5)	(3,6)
Autres	(9,9)	(9,5)
Impôts et taxes	(40,5)	(38,4)

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Crédit d'impôt recherche	28,1	33,2
Subventions d'exploitation	7,6	(0,4)
Gains/Pertes de change opérationnels	0,3	(2,7)
Autres	14,1	6,1
Autres produits et charges d'exploitation	50,1	36,2

Les subventions d'exploitation au 31 décembre 2020 correspondent aux indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19 (voir note 2.1).

Les gains et pertes de change opérationnels comprennent des pertes de change réalisées pour -2,6 millions d'euros en 2020 (-5,6 millions d'euros en 2019) et des gains de change latentes pour +2,9 millions d'euros en 2020 (+2,9 millions d'euros en 2019).

Variation des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Les variations des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles	(31,7)	(24,6)
Immobilisations corporelles	(67,7)	(73,0)
Droits d'utilisation	(34,8)	(35,8)
Provisions pour dépréciation des stocks	(1,3)	(0,0)
Provisions pour dépréciation des créances	(0,7)	1,2
Provisions pour risques et charges	0,3	11,4
Amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	(136,0)	(120,8)

Autres produits et charges opérationnels non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus et moins-values de cessions sur actifs (y compris frais de cession), les pertes de valeur sur les actifs, les coûts de restructuration (indemnités de rupture de contrats, coûts de réorganisation et dépréciations d'actifs), les coûts des opérations M&A et tout élément significatif inhabituel, anormal et peu fréquent.

Les autres produits et les charges opérationnels non courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Coûts des plans de restructuration et de transformation	(35,8)	(28,5)
Plus ou moins-values de cessions sur actifs	25,8	
Pertes de valeurs sur les actifs	(4,1)	(5,6)
Autres	12,1	(5,6)
Autres produits et charges opérationnels	(2,0)	(39,8)

Le Groupe a mis en place un plan de départ anticipé à la retraite en France en 2019. Une provision de 23,3 millions d'euros avait été comptabilisée en coûts de restructuration en 2019. Elle a été complétée en 2020 à hauteur de 19,8 millions d'euros afin de couvrir un nombre de départs plus importants que prévu. Les autres coûts de restructuration concernent des plans de départs individuellement non significatifs et des départs non remplacés en France et à l'international.

Les plus ou moins-values de cession sur actifs intègrent en 2020 la plus-value de cession de 25,6 millions d'euros sur la cession des marques GALENIC et ELANCYL (voir note 2.2), la plus-value de 18,3 millions d'euros sur la cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois (voir note 2.3) ainsi que la moins-value de -14,8 millions d'euros sur la cession des filiales en Argentine (voir note 2.4).

Les autres éléments incluent en 2020 une indemnité de 9,5 millions d'euros perçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux.

5.3 Information sectorielle

L'activité du Groupe est organisée autour des *business units* suivantes :

- *Dermo Cosmetic & Personal Care* qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de produits cosmétiques AVENE, DUCRAY, A-DERMA, PIERRE FABRE DERMATOLOGIE, Klorane, RENE FURTERER et ORAL CARE en France, Allemagne, Chine, Espagne, et Italie.
- *Medical Care* qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de médicaments de prescription et de produits de santé (médication familiale, spécialités remboursées ou OTC) en France, Allemagne, Autriche, Chine, Espagne, Italie et Suisse.
- *International export & e-business* qui regroupe les activités de commercialisation de produits cosmétiques et de médicaments sur les territoires autres que couverts par DCPC et MC, que cela soit par le biais des filiales du groupe ou par le biais de l'export direct.
- *Operations* qui regroupe les activités de production et de distribution de médicaments de prescription, de produits de santé et de produits cosmétiques commercialisés par le Groupe. Il inclut aussi les activités de façonnage industriel de médicaments ou de principes actifs pour des laboratoires tiers.

La mesure de la performance de chaque branche est basée sur le résultat opérationnel.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel par branche se présentent comme suit :

en millions d'euros	Au 31 décembre 2020					
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES ⁽¹⁾
Produit des activités ordinaires	2 269,4	604,6	741,5	854,1	48,6	20,5
Résultat Opérationnel Courant	180,3	108,9	145,5	235,4	-35,7	-273,8
Résultat Opérationnel	178,3	113,1	141,3	224,8	-26,9	-274,1

en millions d'euros	Au 31 décembre 2019					
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES ⁽¹⁾
Produit des activités ordinaires	2 432,1	603,8	832,7	921,2	50,1	24,3
Résultat Opérationnel Courant	164,9	90,3	173,2	201,7	-20,5	-279,8
Résultat Opérationnel	125,1	90,2	168,9	193,3	-21,1	-306,2

(1) Les autres éléments et les éléments non alloués comprennent les fonctions support, les activités de holding et les sociétés périphériques.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Coût de l'endettement financier brut	(5,3)	(6,2)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,7
Résultat des instruments financiers	(5,4)	(2,1)
Coût de l'endettement financier net	(10,2)	(7,7)
Variation de marché des instruments financier	1,9	(0,5)
Gains/Pertes de change sur flux financiers	(7,3)	4,2
Commissions financières	(2,9)	(3,0)
Variation de valeur des engagements sur titres Pierre Fabre SA	(3,6)	2,0
Autres résultats financiers	(2,5)	(4,0)
Autres produits et charges financiers	(14,4)	(1,3)
Résultat Financier total	(24,6)	(8,9)

En 2020, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 153.6 millions d'euros (contre 182 millions d'euros en 2019) s'élève à 2.87 % avant instruments dérivés (contre 2.09 % en 2019) et à 3.42 % après impact des instruments dérivés (contre 2.76% en 2019).

Le résultat de change comprend des pertes de change réalisées pour 4,0 millions d'euros (gains de 4,8 millions d'euros en 2019) et des pertes de change latentes pour -3,2 millions d'euros (pertes latentes de -0,6 millions d'euros en 2019).

Les commissions financières comprennent les commissions d'affacturage et primes d'assurance-crédit du programme de factoring déconsolidant pour 0,6 million d'euros (1,2 million d'euros en 2019), l'amortissement de frais de mise en place de crédits pour 1,0 million d'euros (0,5 million d'euros en 2019), les commissions d'engagement du crédit syndiqué pour 0,6 million d'euros (0,7 million d'euros en 2019), ainsi que le coût de la garantie de liquidité du FCPE d'actionnariat salarié pour 0.6 million d'euros (0,6 million d'euros en 2019).

La variation de l'engagement de liquidité du FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est liée à la revalorisation du titre dans le cadre de l'actionnariat salarié (voir note 6.5).

Les autres éléments du résultat financier comprennent notamment l'effet d'actualisation des engagements de retraite pour -1,5 millions d'euros (-3,5 millions d'euros en 2019).

5.5 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur les sociétés comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Les impôts exigibles correspondent aux impôts dus aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées. Les retenues à la source sur revenus de sources étrangères et la CVAE sont comptabilisées en impôt exigible. Les crédits d'impôts sont comptabilisés en diminution de l'impôt exigible à l'exception des crédits impôt recherche en France et en Espagne qui sont comptabilisées en autres produits d'exploitation (voir note 5.2).

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Impôts exigibles	(40,8)	(45,3)
Impôts différés	(7,8)	15,0
Impôts sur les résultats	(48,6)	(30,3)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence, et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat avant impôt	153,8	116,2
Taux d'impôt de droit commun en France	32,0%	34,4%
Charge d'impôt théorique	(49,2)	(40,0)
Crédit d'impôt recherche	8,7	11,3
Cotisation Valeur Ajoutée (CVAE)	(7,0)	(7,5)
Différence de taux d'imposition	7,3	7,0
Activation de pertes fiscales	4,0	(2,8)
Autres différences permanentes	(12,4)	1,7
Charge d'impôt réelle	(48,7)	(30,3)
Taux d'impôt effectif	31,6%	26,1%

Les autres différences permanentes 2020 portent notamment sur des cessions d'actifs (-5,2 millions d'euros).

6. Notes annexes du bilan

6.1 Actifs immobilisés

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Principes comptables

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques réalisés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement internes sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont satisfaits : (i) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (ii) intention du Groupe d'achever le projet, (iii) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (iv) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (v) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et (vi) évaluation fiable des dépenses de développement.

En matière de développement pharmaceutique, le Groupe considère que ces critères ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des médicaments en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement. Par conséquent, les frais de développement internes intervenant avant l'obtention de l'AMM (principalement études cliniques) sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

En matière de développement dermo-cosmétique, le Groupe considère que certains critères d'activation ne sont pas remplis compte tenu du nombre important de projets et des aléas liés au lancement des produits concernés par ces projets.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques acquis séparément

Les paiements effectués pour l'acquisition d'actifs (licences, brevets, molécules, ...) sont capitalisés dès lors qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe, et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces deux derniers critères sont présumés atteints pour les travaux de recherche et développement lorsqu'ils sont acquis séparément.

Les paiements fixes (*upfront payments*) et les paiements d'étapes (*milestones*) des contrats de licence sont activés dès lors que les produits des licences répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Ils sont amortis sur la période de commercialisation de la licence, à partir de l'obtention de l'AMM pour les *upfront payments* et les *development milestones* ou des paiements pour les *sales milestones* jusqu'à la fin de la période de commercialisation. Les redevances de licences et le co-financement de travaux de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition dès lors qu'ils répondent à la définition d'une immobilisation. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les accords de sous-traitance, les dépenses au titre de contrats de services de R&D et les paiements relatifs à des collaborations en matière de R&D indépendantes du résultat de ces dernières sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels acquis sont immobilisés sur la base de leur coût d'acquisition, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, et amortis linéairement sur leur durée d'utilité, généralement de 3 à 5 ans.

Les coûts de développement des logiciels développés en interne sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations précédemment mentionnés sont satisfaits. Les coûts des mises à jour importantes et d'améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également immobilisées. Ces logiciels sont amortis à compter de leur mise à disposition, sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement cinq ans.

La variation des écarts d'acquisition entre 2019 (13,7 millions d'euros) et 2020 (12,9 millions d'euros) résultent de la cession de la filiale au PIERRE FABRE VIETNAM (voir note 2.4) et des effets de conversion.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit entre 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Brevets, Marques, Concessions et autres droits	Logiciels et progiciels	Autres immobili- sations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	262,9	159,6	44,9	467,4
Acquisitions	76,8	7,8	19,0	103,7
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(0,3)	(0,2)	(0,6)
Différences de conversion	2,9	0,1	0,0	2,9
Transferts	0,0	11,6	(11,5)	0,1
Autres variations	(0,0)	(0,7)	0,0	(0,7)
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	342,5	178,0	52,2	572,9
Acquisitions	30,3	10,0	11,6	51,9
Cessions et mises au rebut	(18,0)	(5,5)		(23,5)
Différences de conversion	0,1	(0,3)	(0,1)	(0,3)
Transferts	(0,3)	29,2	(31,0)	(2,1)
Autres variations	0,1	0,0	0,0	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	354,7	211,5	32,7	599,0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018	(160,9)	(121,7)	(0,3)	(282,9)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(13,9)	(14,5)	(0,2)	(28,6)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	0,3		0,4
Différences de conversion	(1,5)	(0,1)	0,0	(1,5)
Transferts	(0,1)	0,0		(0,1)
Autres variations	0,0	0,7	0,0	0,7
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(176,2)	(135,2)	(0,4)	(312,1)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(14,1)	(16,9)	(0,2)	(31,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,7	3,8		4,5
Différences de conversion	(0,1)	0,3	0,0	0,2
Transferts	(0,0)	2,4		2,4
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(189,7)	(145,6)	(0,6)	(336,2)
Valeurs nettes Au 31 décembre 2019	166,3	42,8	51,8	260,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	164,9	65,8	32,1	262,8

Les marques, licences et autres droits d'un montant net de 164,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 sont principalement constitués des licences en oncologie innovante pour 106,9 millions d'euros ainsi que des marques pharmaceutiques pour 30,7 millions d'euros et dermo-cosmétiques pour 17,4 millions d'euros.

Les investissements 2020 s'élèvent à 51,9 millions d'euros sur 2020 et résultent principalement d'un paiement d'étape sur une licence d'oncologie innovante pour 25,0 millions d'euros et de la capitalisation de systèmes d'information développés en interne pour 20,9 millions d'euros.

En 2019, les investissements d'un montant de 103,7 millions d'euros portaient sur l'acquisition des droits exclusifs de commercialisation d'une licence en oncologie innovante pour 57,0 millions d'euros et sur la capitalisation de systèmes d'information développés en interne pour 27,0 millions d'euros.

Les dépenses recherches et développement comptabilisées en charges en 2020 s'élèvent à 127,2 millions d'euros (192,8 millions d'euros en 2019).

Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation (ou leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises) diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeurs. La comptabilisation est faite en utilisant l'approche par composant.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

Les subventions sont constatées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations correspondantes.

Les coûts encourus ultérieurement à la mise en service ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe au-delà du niveau de performance défini à l'origine et à condition que ces coûts puissent être évalués de façon fiable.

Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes : 15 à 40 ans pour les constructions, 10 à 20 ans pour les agencements, 5 à 15 ans pour le matériel et outillage, et 3 à 15 ans pour les autres immobilisations corporelles.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue annuelle. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains	Cons-tructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobili-sations corporelles	Immobili-sations corporelles en cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	31,3	556,3	585,4	157,8	22,7	1 353,6
Acquisitions	0,5	5,2	20,3	8,2	26,2	60,4
Cessions et mises au rebut	(0,4)	(2,9)	(18,4)	(7,3)	(1,2)	(30,3)
Différences de conversion	0,0	(0,6)	(1,9)	0,3	(0,1)	(2,3)
Transferts	0,2	2,7	6,2	2,3	(10,8)	0,6
Autres variations	(2,3)	(22,6)	(59,8)	(8,4)	(14,1)	(107,3)
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	29,5	538,1	531,7	152,9	22,6	1 274,8
Acquisitions	0,4	4,3	11,8	3,7	10,1	30,3
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(138,9)	(10,5)	(6,5)	(2,3)	(158,2)
Différences de conversion	(0,0)	(2,0)	(3,0)	(2,0)	(0,5)	(7,6)
Transferts	0,1	5,3	4,6	0,7	(11,4)	(0,6)
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,1)	0,0	(0,1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	30,0	406,8	534,6	148,7	18,5	1 138,6
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018	(9,1)	(299,9)	(391,2)	(110,0)	(1,0)	(811,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(24,9)	(36,5)	(12,6)	(0,0)	(74,8)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	2,9	18,6	7,4	1,0	29,9
Différences de conversion		0,5	1,3	(0,2)	(0,0)	1,7
Transferts		1,4	(1,6)	(0,5)		(0,7)
Autres variations	0,5	9,8	41,7	7,9	0,0	59,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(9,3)	(310,2)	(367,7)	(108,0)	(0,0)	(795,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(28,6)	(31,8)	(10,6)	(0,0)	(71,7)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	83,9	13,9	6,1		104,0
Différences de conversion		1,2	1,9	1,2	(0,0)	4,3
Transferts		(2,7)	2,9	(0,0)		0,1
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	0,1	(0,0)	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(10,0)	(256,4)	(380,9)	(111,2)	(0,0)	(758,4)
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	20,2	227,9	164,1	44,9	22,6	479,6
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	20,0	150,4	153,8	37,5	18,4	380,2

Les investissements 2020 s'élèvent à 30,3 millions d'euros et concernent principalement le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 19,4 millions d'euros, ainsi que les investissements dans les activités commerciales à l'international (4,3 millions d'euros).

Les investissements 2019 d'un montant de 60,4 millions d'euros portaient principalement sur le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 35,5 millions d'euros ainsi que sur les investissements dans les activités commerciales à l'international (5,4 millions d'euros).

Les cessions 2020 d'une valeur nette de -54,2 millions d'euros résultent de la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade (voir note 2.6) pour -57,5 millions d'euros.

Compte tenu de la cession en cours du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois, les immobilisations de ces activités d'une valeur nette de 48,1 millions d'euros avaient été reclassées en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2019.

Droits d'utilisation sur contrats de location

Principes comptables

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le droit d'utilisation.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation sur contrats de location ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2018				
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2019 ⁽¹⁾	77,9	23,5	7,3	108,8
Valeurs brutes au 1^{er} Janvier 2019	77,9	23,5	7,2	108,6
Acquisitions	29,6	10,4	1,0	41,0
Cessions et mises au rebut	(21,7)	(4,8)	(0,5)	(27,0)
Différences de conversion	0,2	0,0	0,0	0,2
Transfert et autres variations	0,6	(0,0)	0,1	0,7
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	86,7	29,2	7,9	123,8
Acquisitions	53,2	7,7	0,8	61,7
Cessions et mises au rebut	(2,3)	(7,0)	(1,0)	(10,3)
Différences de conversion	(1,8)	(1,1)	(0,0)	(2,9)
Transfert et autres variations	(2,8)	(0,0)	0,0	(2,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	133,1	28,8	7,6	169,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2018				
Dotations aux amortissements et dépréciations	(19,7)	(12,7)	(3,4)	(35,8)
Reprises sur amortissements et dépréciations	2,3	2,7	0,4	5,5
Différences de conversion	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)
Transfert et autres variations	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(17,4)	(10,0)	(3,0)	(30,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,8)	(11,2)	(3,1)	(35,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	1,9	5,7	1,2	8,9
Différences de conversion	0,6	0,5	0,0	1,1
Transfert et autres variations	0,9	0,0	0,0	0,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(34,7)	(15,0)	(4,9)	(54,7)
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	69,3	19,2	4,9	93,4
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	98,3	13,8	2,7	114,8

(1) Le Groupe a adopté IFRS 16 – Contrats de location au 1er janvier 2019.

La principale acquisition de l'exercice 2020 porte sur le droit d'utilisation de l'ensemble immobilier de Langlade (voir note 2.6).

Tests de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, ajusté le cas échéant d'une prime de risque. Un taux d'actualisation distinct est utilisé pour chaque actif ou UGT, afin de prendre en compte les conditions économiques spécifiques. Les flux de trésorerie tiennent compte des prévisions de ventes et de la rentabilité opérationnelle ainsi que de l'évolution des plans d'affaires à long terme. Pour les brevets, la durée d'utilité correspond à la durée de protection ou à la durée de vie économique si elle est inférieure. Pour les licences, elle correspond à la durée la commercialisation.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en autres produits et charges non courants.

Les tests de dépréciation mis en œuvre par le Groupe en 2020 n'ont conduit à aucune dépréciation d'actifs. Aucune dépréciation ne serait à constater en cas d'évolution raisonnablement possible des hypothèses utilisées.

Ceux réalisés en 2019 avaient amené le Groupe à déprécier une marque à hauteur de -4,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

6.2 Capitaux propres

Principes comptables

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leur montant net d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Regroupements d'entreprises, transactions avec les intérêts non contrôlants et perte de contrôle

Lors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de PIERRE FABRE. Les frais attachés à l'opération sont enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste valeur de la part conservée.

Capital social

Le capital social s'élève à 272,4 millions d'euros et est constitué de 23 688 405 actions d'une valeur nominal de 11,50 euros.

Dividendes distribués

Les actionnaires ont décidé la distribution :

- d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2019, lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2020 ;
- d'une distribution de réserves de 0,22 euros par action, soit un montant total de 5,2 millions d'euros (4,9 millions d'euros hors actions d'autocontrôle) lors de l'Assemblée générale du 15 décembre 2020.

L'Assemblée générale du 16 mai 2019 avait approuvé la distribution d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2018.

Actions propres

En juillet et août 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE a acheté 73 215 actions PIERRE FABRE SA au prix de 92,46 euros par actions pour un montant de 6,8 millions d'euros. Ces actions ont été enregistrées en diminution des capitaux propres.

En septembre 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE a cédé 8 556 actions PIERRE FABRE SA du capital de la société dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. La plus-value nette d'impôt non significative a été inscrite en réserve.

Au 31 décembre 2020, le Groupe détient 1 288 213 actions propres d'un montant de 87,8 millions d'euros, représentant 5,44 % du capital. Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait 1 223 554 actions propres d'un montant de 81,5 millions d'euros, représentant 5,17 % du capital.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- 1,2 million d'euros de résultat net en 2020 et 1,2 million d'euros en 2019,
- -0,4 millions d'euros d'autres éléments du résultat global en 2020 et 0,1 millions d'euros en 2019,
- -1,2 millions d'euros de dividendes versés en 2020 et -1,7 millions en 2019,
- -2,4 millions d'euros d'effet de liquidation des intérêts non contrôlants en Algérie en 2020.

6.3 Actifs et passifs d'exploitation

Principes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, d'articles de conditionnement et de produits achetés sont évalués à leur coût d'achat selon la méthode du 'premier entré premier sorti'. Les produits finis et semi-finis sont évalués à leur coût de revient qui comprend les coûts d'achat des matières, les coûts de production et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation sur des bases de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Elles font l'objet de dépréciations pour tenir compte des pertes attendues sur le portefeuille client. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique de pertes de crédit attendues, après prise en compte du programme de cession de créances et des couvertures d'assurance, et sont complétées, le cas échéant par une dépréciation spécifique pour les clients en difficultés financières.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	58,0	(1,7)	56,3	48,2	(1,7)	46,5
Articles de conditionnement	37,4	(5,6)	31,8	47,9	(7,4)	40,5
Produits finis et semi-finis	307,4	(22,3)	285,0	304,7	(22,5)	282,2
Stocks	402,7	(29,6)	373,2	400,7	(31,6)	369,1

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif en 2020 et 2019.

Créances clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Créances non échues	232,6	218,7
Créances échues entre 0 et 90 jours	19,3	24,4
Créance échues depuis plus de 90 jours	27,0	28,1
Dépréciation	(10,3)	(10,0)
Valeur nette	268,6	261,1

Le Groupe bénéficie de programmes de cession des créances clients sans recours en France et à l'international. Le montant des créances cédées s'élève 159,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (187,5 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'incidence de ces programmes sur la trésorerie du Groupe s'élève à 132,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (160,4 millions d'euros en 2019). Ces programmes ont représenté un coût de 1,5 millions d'euros en 2020 (1,1 millions d'euros en 2019).

Autres actifs

Les autres actifs se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Créances Etat et collectivités	46,7	2,7	44,0	35,6	2,7	32,9
Charges constatées d'avance	14,4		14,4	13,8		13,8
Avances et acomptes versés sur commandes	41,0		41,0	20,4		20,4
Fonds de garantie - Factoring	25,7		25,7	27,4		27,4
Autres éléments	33,7	4,1	29,6	18,5	0,3	18,2
Autres actifs	161,5	6,9	154,7	115,7	3,0	112,7

Le Groupe a procédé à des cessions de créances fiscales sans recours en France à hauteur de 31,9 millions d'euros durant l'exercice 2020 (33,4 millions d'euros en 2019). L'encours des créances cédées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 112,3 millions d'euros (118,7 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'incidence de ces cessions sur la trésorerie du Groupe au 31 décembre 2020 s'élève à 107,3 millions d'euros (113,7 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Dettes sociales	172,9	0,0	172,9	161,7	0,0	161,7
Dettes fiscales	21,7	0,1	21,7	22,6	0,0	22,6
Produits constatés d'avance	67,3	14,5	52,8	85,0	39,9	45,1
Dettes sur immobilisations	33,7	0,6	33,1	25,9	1,2	24,8
Clients créditeurs	27,0		27,0	22,5		22,5
Autres éléments	9,5	0,5	9,0	9,7	0,8	8,9
Autres passifs	332,2	15,7	316,5	327,5	41,9	285,6

Les dettes sociales intègrent notamment les provisions congés payés, les provisions bonus, les dettes d'intéressement et de participation ainsi que les dettes auprès des organismes sociaux.

Les dettes fiscales sont principalement constituées de la TVA à payer.

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de 47,2 millions d'euros de provisions pour retour de produits (42,1 millions d'euros au 31 décembre 2019) et de 4,0 millions d'euros de paiements de redevances perçues d'avance de la part d'un laboratoire pharmaceutique (27,8 millions d'euros au 31 décembre 2019).

6.4 Provisions

Principes comptables

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe établit un plan formalisé et que l'annonce a été réalisée.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en charges de personnel sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue selon la méthode des unités de crédit projetées consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). Les actifs de couverture des régimes sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et présentés en réduction des engagements. Le coût des services rendus est constaté en charges de personnel. La charge d'intérêt nette, calculée en appliquant le taux d'actualisation aux montant des engagements nets des actifs de couverture des régimes, est comptabilisée en résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Litiges et passifs éventuels

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges. La direction exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus et constitue une provision dès lors qu'elle s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou peu étayés, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2020
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	253,3	18,4	(22,3)	13,1	1,8	264,3
Part courante	7,7	0,2	0,0	0,0	2,1	10,0
Part non courante	245,6	18,2	(22,3)	13,1	(0,2)	254,4
Provisions pour restructurations	65,7	33,2	(32,6)	0,0	0,4	66,7
Part courante	32,0	4,6	(15,7)		7,8	28,7
Part non courante	33,7	28,6	(16,9)		(7,4)	38,0
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	20,6	14,2	(14,5)	0,0	(1,0)	19,2
Part courante	4,2	11,2	(7,5)		0,4	8,3
Part non courante	16,4	2,9	(7,0)		(1,5)	10,9
Total provision pour risques & charges	339,6	65,8	(69,5)	13,1	1,2	350,2
Part courante	43,9	16,1	(23,2)	0,0	10,3	47,0
Part non courante	295,8	49,7	(46,2)	13,1	(9,1)	303,2

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2019
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	232,1	15,6	(27,7)	35,4	(2,1)	253,3
Part courante	7,5	0,0	0,0	0,0	0,1	7,7
Part non courante	224,6	15,6	(27,7)	35,4	(2,2)	245,6
Provisions pour restructurations	43,8	47,6	(25,6)	0,0	(0,0)	65,7
Part courante	23,6	23,7	(25,6)		10,2	32,0
Part non courante	20,2	23,8	0,0		(10,3)	33,7
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	25,9	13,1	(19,0)	0,0	0,6	20,6
Part courante	11,1	3,9	(11,7)		1,0	4,2
Part non courante	14,8	9,2	(7,3)		(0,3)	16,4
Total provision pour risques & charges	301,8	76,3	(72,4)	35,4	(1,4)	339,6
Part courante	42,2	27,6	(37,3)	0,0	11,3	43,9
Part non courante	259,6	48,7	(35,1)	35,4	(12,8)	295,8

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

En France, l'ensemble des salariés bénéficient d'un régime d'indemnités de fin de carrière et d'un régime de gratifications d'ancienneté. Par ailleurs, les membres de la direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire partiellement financé par un contrat d'assurance. Ce régime a été fermé aux nouveaux entrants en juillet 2019 et les droits ont été gelés en décembre 2019 conformément aux dispositions de la loi PACTE. Un nouveau dispositif est cours de mise en place.

Les salariés de certaines filiales internationales bénéficient également de régimes de retraite à prestations définies. 49,7 % des engagements à l'international concernent les filiales suisses qui offrent à leurs salariés un régime de retraite versé sous la forme d'un capital lors du départ à la retraite ou d'une rente viagère, avec réversion aux conjoints en cas de décès du bénéficiaire. Ce régime est couvert par un fonds de pension privé dont les modalités de placement sont soumises à des obligations légales.

Les engagements et les actifs de couverture ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(225,4)	(52,0)	(277,4)	(209,2)	(45,4)	(254,6)
Coût des services	(15,5)	(2,5)	(17,9)	(13,5)	(2,2)	(15,6)
Modifications et réductions de régimes	11,1		11,1	18,6	(0,1)	18,5
Charge d'intérêt	(1,5)	(0,2)	(1,7)	(3,2)	(0,6)	(3,8)
Ecart actuariels	(13,3)	0,1	(13,1)	(30,7)	(5,2)	(35,9)
Prestations payées	8,2	3,0	11,2	6,9	2,3	9,2
Ecart de change et autres variations	0,2	(1,1)	(0,9)	5,6	(0,8)	4,8
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(236,2)	(52,6)	(288,8)	(225,4)	(52,0)	(277,4)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs de régime à l'ouverture	0,1	37,3	37,3	0,0	35,6	35,6
Rendement attendu		0,0	0,0	0,0	0,4	0,4
Ecart actuariels	0,0	0,1	0,1	0,0	0,9	0,9
Contributions	3,6	1,2	4,8		1,6	1,6
Prestations payées	(3,6)	(2,1)	(5,8)		(1,9)	(1,9)
Ecart de change et autres variations		1,1	1,1	0,0	0,7	0,7
Actifs de régime à la clôture	0,1	37,5	37,6	0,1	37,3	37,3

La durée moyenne pondérée des engagements est de 14,8 ans pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et de gratifications d'ancienneté en France, 5 ans pour le régime de retraite supplémentaire en France et 16,7 ans pour les régimes de retraite en Suisse.

Les actifs de régime en Suisse sont 30 % d'actions, de 45 % d'obligations et de 19 % d'immobilier.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Zone Euro	Suisse	Zone Euro	Suisse
Taux actualisation	0,40%	0,15%	0,70%	0,05%
Taux augmentation des salaires	1,80%	1,00%	1,80%	1,00%

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 22,2 millions d'euros.

Les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont évolué comme suit en 2019 et 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions à l'ouverture	(225,4)	(14,7)	(240,1)	(209,2)	(9,9)	(219,0)
Charge nette	(17,0)	(2,6)	(19,6)	(16,7)	(2,4)	(19,0)
Ecart actuariels	(2,2)	0,3	(1,9)	(12,0)	(4,4)	(16,4)
Prestations et contributions payées	8,2	2,0	10,2	6,9	2,0	8,9
Ecart de change et autres variations	0,2	0,0	0,3	5,6	(0,1)	5,5
Provisions à la clôture	(236,1)	(15,0)	(251,2)	(225,4)	(14,7)	(240,1)

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration intègrent notamment :

- Les provisions liées au plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019 pour 51,1 millions d'euros (39,5 millions d'euros au 31 décembre 2019), hors reprise de provisions retraite directement présentées dans les provisions retraite.
- Les provisions liées aux plans de restructuration en France mis en place au cours des exercices antérieurs pour un montant de 11,5 millions d'euros (24,3 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Litiges et passifs éventuels

Il n'y a pas à date de litiges ni de passifs éventuels significatifs à date.

6.5 Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts de SICAV et d'OPCVM ainsi que des placements à court terme liquides présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois. Les placements en actions et les liquidités bloqués à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés en autres actifs. Les découverts bancaires sont présentés en dettes financières. Les parts de SICAV et d'OPCVM, qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat, sont valorisés au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains et pertes latents sont enregistrés dans le coût de l'endettement financier net en résultat financier.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont constatés en autres charges financières et étalées sur la durée de vie des emprunts. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés en passifs financiers non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes à moyen et long terme, sont présentés en passifs financiers courants.

Dettes locatives sur contrat de location

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent des titres mis en équivalence, des titres de participation, des prêts et des créances financières.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de la participation. Ils sont alors transférés en réserves de consolidation, sans incidence sur le résultat. Les dividendes reçus sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, le coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et les autres créances financières sont évalués au coût amorti et actualisé le cas échéant. Ils font l'objet d'une dépréciation dès qu'il existe indication de perte de valeur.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les dettes locatives sur contrats de location, les promesses d'achats à des actionnaires minoritaires ainsi que la garantie de liquidité octroyée au FCPE d'actionnariat salarié.

Le Groupe accorde, via une garantie émise par des banques de premier rang, un engagement de liquidité à hauteur des 50% des actifs détenus par le Fond Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « Actionnariat PIERRE FABRE » conformément aux dispositions applicables en France aux FCPE investis en actions non cotées. L'engagement est valorisé à la clôture sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. déterminé par un expert indépendant. Les variations de l'engagement liées à la variation du prix de l'action sont comptabilisées en résultat financier. Celles liées à la variation du nombre d'actions sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque le Groupe consent des promesses d'achats fermes ou conditionnelles à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe est amené à contracter de instruments dérivés de change et de taux afin de couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures, les dettes et prêts financiers intragroupe et les investissements dans des entreprises étrangères. Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et le taux sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture.

Les instruments destinés à couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures sont évalués à leur juste valeur au bilan en contrepartie des autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la part efficace et en contrepartie du résultat financier pour la part inefficace. Lors de la réalisation des éléments couverts, les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en autres produits et charges d'exploitation.

Les instruments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales ainsi que les comptes courants intragroupe sont évalués à leur juste valeur au bilan par contrepartie du résultat. Les éléments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales sont réévalués jacent pour la part couverte en autres produits et charges d'exploitation pour la part efficace (comme le sous-jacent) et en résultat financier pour la part inefficace. Les éléments destinés à couvrir les comptes courants intragroupes sont intégralement comptabilisés en résultat financier (comme le sous-jacent).

Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture de l'investissement net dans une entreprise étrangère, la part change de l'instrument est comptabilisée en réserve conversion dans les capitaux propres.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont directement enregistrées en résultat financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Trésorerie	281,3	240,8
Equivalents de trésorerie	249,9	132,3
Trésorerie & équivalents de trésorerie	531,3	373,1

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des avoirs essentiellement constitués dans la devise euro pour un montant de 464,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 87 % (318,4 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit 85%). Le taux de rémunération moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève en 2020 à 0,13 %.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	16,5	4,1
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	
Neu CP	50,0	50,0		
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	
Découverts bancaires	31,0	31,0		
Emprunts & dettes financières	150,7	86,9	59,8	4,1
Emprunts & dettes à taux fixe	49,5	1,3	48,1	0,1
Emprunts & dettes à taux variable	102,9	85,2	13,5	4,1
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,6)	0,3	(1,9)	(0,1)

(1) Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2019			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(1,6)	(0,4)	(1,3)	
Crédit-bail et location-financements	101,0	14,4	56,7	29,8
Euro PP	44,9	(0,0)	(0,1)	45,0
Neu CP	38,0	38,0		
Autres Emprunts	1,1	1,0	0,0	
Découverts bancaires	29,7	29,7		
Emprunts & dettes financières	213,0	82,8	55,4	74,8
Emprunts & dettes à taux fixe	50,7	1,6	4,0	45,1
Emprunts & dettes à taux variable	164,2	81,0	53,2	30,0
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(2,0)	0,1	(1,8)	(0,3)

(1) Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

La dette financière brute, hors valeur de marché des instruments dérivés, est libellé en euros à hauteur de 147,0 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 96 % (213,0 millions d'euros en 2019, soit 99%).

En 2020, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 153,6 millions d'euros (contre 182 millions d'euros en 2019) s'élève à 2,87 % avant instruments dérivés (contre 2,09 % en 2019) et à 3,42 % après impact des instruments dérivés (contre 2,76 % en 2019 et 3,9 % en 2018).

Les lignes de crédit s'élèvent à 645,5 millions d'euros dont 524,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020 (621,5 millions d'euros dont 424,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2019).

Les échéances des lignes de crédit confirmées non utilisées au 31 décembre 2020 sont toutes à plus d'un an.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter le covenant de dette financière nette sur EBITDA tels que définis dans les conventions bancaires. Le niveau actuel de ce covenant respecte le seuil maximum contractuel.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Titres mis en équivalence	3,0	3,0	0,0	2,9	2,9	0,0
Titres ne donnant pas le contrôle	3,0	3,0	0,0	1,0	1,0	0,0
Prêts & comptes courant de trésorerie	2,7	0,1	2,6	2,5	0,1	2,4
Dépôts et cautionnements versés	7,1	7,1	0,0	6,4	6,4	0,0
Instruments financiers	8,7	7,2	1,5	3,9	3,3	0,6
Autres éléments	0,4	0,4	(0,0)	2,5	0,4	2,1
Autres actifs financiers	24,9	20,8	4,1	19,1	14,0	5,1

La variation des titres ne donnant pas le contrôle résulte de la prise de participation dans YALENIC, suite à la cession de GALENIC à YATSEN (voir note 2.2.).

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	dont		Au 31 décembre 2019	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Engagement de liquidité FCPE	101,4	0,0	101,4	89,4	75,7	13,8
Promesse d'achats aux actionnaires minoritaires	16,0	16,0	0,0	17,4	17,4	0,0
Instruments financiers	1,8	0,0	1,8	5,4	4,1	1,4
Avances remboursables	0,0	0,0	0,0	2,5	2,5	0,0
Autres passifs financiers	119,2	16,0	103,2	114,8	99,6	15,1

L'engagement de liquidité accordé au FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est valorisé à 101,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 (89,4 millions d'euros au 31 décembre 2019) sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. établi à 92,46 euros.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés s'établit ainsi au 31 décembre 2020 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020						Au 31 décembre 2019					
	Actif	Part non courante	Part courante	Passif	Part non courante	Part courante	Actif	Part non courante	Part courante	Passif	Part non courante	Part courante
Instruments de couverture des risques de change	8,7	7,2	1,5	1,4	0,0	1,4	4,5	3,9	0,6	1,1		1,1
Instruments dérivés non qualifiés	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0			0,1		0,1
Instruments Dérivés de change	8,7	7,2	1,5	1,7	0,0	1,7	4,5	3,9	0,6	1,2	0,0	1,2
Instruments dérivés de taux	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	(0,6)	(0,6)		4,3	4,1	0,2
Instruments dérivés courant & non courant	8,7	7,2	1,5	1,8	0,0	1,8	3,9	3,3	0,6	5,5	4,1	1,4

Les valorisations des instruments dérivés ont été établies par un expert indépendant et rapprochées des justes valeurs fournies par les contreparties, sans que des écarts significatifs n'aient été identifiés.

La part inefficace des couvertures de change a représenté une charge financière de 1,6 millions d'euros en 2020.

La variation des dérivés de taux en 2020 est expliquée par la reprise du swap de taux sur le crédit-bail de Langlade suite à l'opération de cession bail de cet ensemble immobilier (cf. note 2.6). La reprise de cet instrument a représenté un produit financier de 1,6 millions d'euros en 2020, ainsi que le paiement d'une soulte générant une charge financière de - 4,1 millions d'euros présenté dans le coût de l'endettement net dans le résultat financier.

Endettement financier net

L'endettement financier net se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Total	Courant	non courant	Total	Courant	non courant
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	(1,6)	(0,4)	(1,3)
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	20,6	101,0	14,4	86,5
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	44,9	(0,0)	44,9
Neu CP	50,0	50,0		38,0	38,0	
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	1,1	1,0	0,0
Découverts bancaires	31,0	31,0		29,7	29,7	
Valeur de marché des instruments financiers (passif)	1,8	1,8	0,0	5,4	1,4	4,1
Dette financière brute	152,5	88,7	63,9	218,4	84,1	134,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(531,3)	(531,3)		(373,1)	(373,1)	
Comptes courants de trésorerie	(2,6)	(2,6)		(2,4)	(2,4)	
Valeur de marché des instruments financiers (actif)	(8,7)		(8,7)	(3,9)	(0,6)	(3,3)
Autres actifs financiers	(11,3)	(2,6)	(8,7)	(6,3)	(3,0)	(3,3)
Dette financière nette - hors dettes locatives	(390,0)	(445,2)	55,1	(161,0)	(291,9)	131,0
Dettes locatives sur contrats de location simples	123,0	31,4	91,7	94,9	31,2	63,7
Dette financière nette - y compris dettes locatives	(267,0)	(413,8)	146,8	(66,1)	(260,7)	194,7

Gestion des risques de marché

La gestion des risques de marché est centralisée et assurée par une équipe de trésorerie spécialisée au sein de la direction financière du Groupe. Les stratégies de financement, de placement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par cette équipe et revues régulièrement par la direction générale.

▪ *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque de non-paiement des créances par les clients. Ce risque est suivi au niveau du Groupe mais également dans chaque filiale au moyen de procédures structurées qui sont appliquées pour éviter les impayés. Une partie des encours des sociétés françaises est sécurisée par un contrat d'assurance-crédit, par le recours au crédit documentaire export et par des garanties bancaires internationales. Ce programme d'assurance-crédit est également déployé au sein de certaines filiales internationales. Les risques majeurs auxquels est confronté le Groupe concernent la clientèle publique et les hôpitaux dans le sud de l'Europe et au Moyen-Orient ainsi que les distributeurs privés situés dans certains pays.

A chaque clôture, le Groupe évalue le risque de crédit sur ses créances clients non échues (voir note 6.3).

▪ *Risque de liquidité*

La gestion de trésorerie du Groupe PIERRE FABRE est centralisée. Les besoins de financement des filiales sont financés par PIERRE FABRE SA ou font l'objet de contrats de prêts consentis par PIERRE FABRE MEDICAMENT SAS et/ou PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SAS pour les besoins de financement à moyen et long terme. L'essentiel des excédents de trésorerie de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de PIERRE FABRE SA. Cette gestion intragroupe des excédents de trésorerie et des besoins de financement est effectuée à des conditions de marché.

L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et veille à la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de ressources financières disponibles compatible avec la taille et les échéances de sa dette.

▪ *Risque de taux d'intérêt*

L'exposition au risque de taux du Groupe résulte des dettes externes à taux variable, dont les flux d'intérêts payés sont exposés principalement à la variation de l'EURIBOR 3 mois ainsi que de la dette interne entre la société LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL et PIERRE FABRE SA. Afin de limiter son exposition, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt qui modifient la répartition taux fixe / taux variable de sa dette sur un horizon moyen terme.

▪ *Risques de change*

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires provienne de pays où l'Euro est la monnaie fonctionnelle, celui-ci est partiellement impacté par les fluctuations des devises étrangères, notamment par le biais de la facturation dans ces monnaies par les entités opérationnelles françaises de prestations, principalement produits finis. Cette exposition brute n'étant que partiellement compensée par des dépenses que le Groupe peut être amené à engager, en devises étrangères, le résultat opérationnel peut ainsi être impacté par la fluctuation des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change au titre des expositions, en particulier sur le Dollar américain, le Renminbi chinois, le Zloty polonais et le Peso mexicain. La centralisation de trésorerie et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la

variation de valeur de dettes ou de créances financières libellées en devises, autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse).

L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative à la centralisation de trésorerie, qui concerne principalement la société PIERRE FABRE SA, fait l'objet d'une politique de couverture au 31 décembre 2020. L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative aux besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro, qui concerne principalement les sociétés PIERRE FABRE MEDICAMENT SAS et PIERRE FABRE DERMOCOSMETIQUE SAS, ne fait pas l'objet d'une politique de couverture au 31 décembre 2020.

▪ *Risques de contrepartie*

Les opérations de financement et de placement de trésorerie sont contractées auprès de contreparties bancaires de premier rang. Les instruments dérivés en portefeuille au 31 décembre 2020 ont été négociés avec des banques de premier rang.

6.6 Actifs et passifs d'impôts

Principes comptables

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions, en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs enregistrés au bilan se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Différences temporaires	84,6	(4,4)	87,1	(4,9)
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	11,6		16,7	
Total Impôts différés nets	96,2	(4,4)	103,8	(4,9)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	63,0	62,5
Elimination des marges internes	31,3	42,7
Elimination des provisions réglementées et amortissements dérogatoires	(52,3)	(58,2)
Provisions pour plans de départs anticipés à la retraite et restructurations	16,8	19,9
Autres éléments	21,4	15,2
Total Impôts différés nets sur différences temporaires	80,2	82,2

Les reports déficitaires dont dispose le Groupe s'élèvent à 144,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (188,8 millions d'euros au 31 décembre 2019). 82,3 millions d'euros ne sont pas reconnus au 31 décembre 2020, notamment aux Etats-Unis, au Brésil et au Japon, dans la mesure où leur récupération est jugée peu probable au regard des perspectives de résultat dans ces pays. 105,8 millions de déficits n'étaient pas reconnus au 31 décembre 2019. Le Groupe a procédé à l'activation en 2020 de 4,0 millions de déficits aux Etats-Unis, à la suite de l'amélioration des perspectives dans ce pays.

7. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Cautions et garanties données	99,0	93,4
Engagements liés aux contrats de licence ⁽¹⁾	593,7	571,5
Total des engagements nets	692,7	664,8

⁽¹⁾ Les engagements liés aux contrats de licences inclut les engagements liés aux travaux de recherche et développement ainsi que les paiements d'étapes conditionnelles liés aux projets de développement en cours. Cela n'inclut pas les paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de vente une fois le produit commercialisé.

8. Parties liées

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des principaux dirigeants.

Rémunérations et autres avantages des principaux dirigeants

La rémunération (hors charges sociales) des membres du comité de direction du Groupe s'élève en 2020 à 4,4 millions d'euros (4,9 millions d'euros versés en 2019) composés de salaires fixes, primes d'objectifs et autres éléments de rémunérations diverses.

Par ailleurs, le coût des régimes de retraites à prestations définies envers les membres du comité de direction du Groupe s'élève à 1,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 (0,9 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Transactions avec les parties liées

Les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale et concernent :

- Des dons auprès de fondations représentant à hauteur de 1,9 millions d'euros en 2020 (2,0 millions d'euros en 2019).
- Des locations auprès de diverses sociétés civiles immobilières à hauteur de 0,4 million d'euros en 2020 (0,1 million d'euros en 2019).

9. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.